



# MILLE-FEUILLE

DU

# CHABBATH

*Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster*

N°70  
**SOUCCOT**  
2 & 3 Octobre 2020

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les  
feuillets de Chabbath suivants :

|   | Page |
|---|------|
| Le feuillet de la Communauté Sarcelles... | 3    |
| La Torah chez vous .....                  | 5    |
| Shalshelet News .....                     | 7    |
| La Voie à Suivre .....                    | 11   |
| Boï Kala.....                             | 15   |
| Mayan Haim.....                           | 17   |
| La Daf de Chabat.....                     | 22   |
| Autour de la table du Shabbat.....        | 26   |
| Apprendre le meilleur du Judaïsme .....   | 28   |



Torah-Box

# Le feuillet de la Communauté Sarcelles

## Dvar Torah

En plus du Commandement prescrivant d'habiter dans la *Soucca*, il y a plusieurs autres préceptes se rattachant à la fête de *Souccot*: les quatre espèces du *Loulav*, la *Sim'ha*,... Pourtant le nom donné à la solennité n'est pas «fête de l'*Etrrog*», mais «fête de *Souccot*»; ce dernier mot signifiant en hébreu, «cabanes» prescrites par la Thora, en référence à l'habitation du Juif pour la durée de la fête. La raison en est que la *Mitsva* prescrivant d'habiter dans la *Soucca* possède certaines qualités supérieures que n'ont pas les autres préceptes de la fête. D'abord, la *Mitsva* prescrivant d'habiter dans la *Soucca* commence exactement en même temps que la fête, tandis que la Commandement relatif aux «Quatre Espèces» prend effet seulement le lendemain matin. Ensuite, quand le fidèle a tenu dans sa main les «Quatre espèces» selon la manière prescrite, et récité l'action de grâces, il a complètement satisfait à son obligation relative à ce précepte et se trouve dégagé d'elle pour le restant de la journée. Mais il n'en est pas ainsi pour la *Soucca*, car il nous est commandé de vivre dans la *Soucca* exactement comme nous vivons sous notre toit habituel, bref, d'agir comme si la *Soucca* était notre maison. En conséquence, le précepte de la *Soucca* nous engage de façon continue pour toute la durée de la fête, du premier

instant au dernier. Toutefois, la *Soucca* possède par-dessus tout, une qualité unique qui la place dans une catégorie plus haute que tous les autres préceptes. Tous les autres Commandements de la Thora sont accomplis avec le concours de membres particuliers du corps, ou engagent certaines activités particulières de l'homme. Par exemple, la *Mitsva* des *Téfilines* engage le bras gauche et la tête; le précepte de l'Amour du Prochain – le cœur, et ainsi de suite. Mais le précepte de la *Soucca* entoure et enveloppe le corps entier, et englobe toutes les activités de l'individu. Durant les jours de *Souccot*, le fidèle se livre aux activités ordinaires dont est faite sa vie: il mange, boit, dort, etc. Néanmoins, dans la *Soucca*, ces mêmes actes deviennent des *Mitsvot* – des Commandements Divins et des actes de sainteté. Cet aspect de la *Soucca* comporte pour nous une leçon importante. Nous devons sentir Dieu non seulement dans le temps consacré à la Prière ou à l'étude de la Thora, mais aussi quand nous mangeons, quand nous buvons, quand nous dormons. C'est ainsi que nous aurons le mérite de transformer Ce Monde en Demeure pour *Hachem*, réalisation que concrétisera la révélation du Troisième Temple, prochainement de nos jours.

## Collel

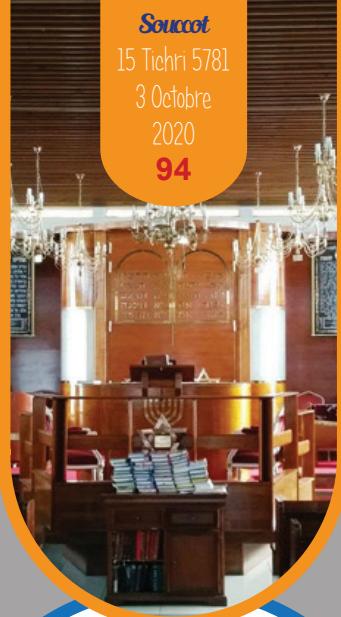
«Pourquoi fête-t-on *Souccot* en *Tichri* plutôt qu'en *Nissan*?»

## Le Récit du Chabbath

Le grand-père 'Haïm était très pauvre. Lui et sa femme, durant toute leur vie, tenaient à accomplir la *Mitsva* de *Etrrog* avec un fruit extraordinaire. Même si jamais ils n'avaient les moyens de s'en acheter un, ils empruntaient de l'argent à un ami. Dès sa jeunesse, il avait commencé à économiser de l'argent, une *Prouta* (dix centimes) par une *Prouta*... qu'il mettait dans un sac afin qu'au bout d'une année il arrive à s'acheter son *Etrrog*. Mais, comme le montant était minime au bout de chaque année, il n'utilisait pas la somme économisée et rajoutait. Après des dizaines d'années, alors que le grand-père 'Haïm devint vieux (plus de quatre-vingt-cinq ans), ils prirent le sac contenant les économies de plusieurs années, allèrent chez le marchand de *Etrouim* et lui demandèrent de leur trouver avec cette somme un bel *Etrrog*. Ils comptèrent l'argent, mais, hélas, ils étaient très loin du compte pour arriver au prix d'un bel *Etrrog*. Le grand-père et la grand-mère en furent très peinés. En quittant le marchand de *Etrrog*, la grand-mère dit à son mari: «Tu sais, toute la vie nous avons voulu acheter un *Etrrog* de notre propre argent et surtout le plus bel *Etrrog*. A présent nous possédons une maison, et qu'avons-nous besoin de cet

## CHABBAT SOUCCOT

Souccot  
15 Tichri 5781  
3 Octobre  
2020  
94



## Horaires de Chabbat

*Hadlakat Nerot*: 19h08  
*Motsaé Chabbat*: 20h12



1) La *Mitsva* consiste à résider pendant les sept jours de *Souccot* dans la *Soucca*, de façon à ce que la *Soucca* soit notre domicile principal et la maison notre domicile secondaire. On prendra en particulier tous ses repas dans la *Soucca*. Il est interdit de prendre ses repas en dehors de la *Soucca* tous les sept jours. Si on ne mange pas de pain (ou des *Mézonot*) on peut consommer des mets en dehors de la *Soucca*. De même, on peut manger moins de la quantité d'un "Kabetsa" (54 grammes) de pain ou de *Mézonot* en dehors de la *Soucca*. Celui qui a soin de ne manger ni boire même de l'eau que dans la *Soucca*, est digne de louanges. Le premier soir de *Souccot* (en Diaspora, les deux premiers soirs de *Souccot*), on a l'obligation de consommer dans la *Soucca* un minimum d'un *Kazayit* de pain. Même si l'on se sent indisposé, ou s'il pleut sans cesse, on doit faire un effort pour manger cette quantité minimum de pain à l'intérieur même de la *Soucca*. Le premier soir de *Souccot* on ne commence le repas qu'après l'apparition des étoiles, à la tombée de la nuit.

2) Bien que, comme mentionné précédemment, on puisse prendre des mets sans pain en dehors de la *Soucca*, c'est une *Mitsva* de fixer deux véritables repas par jour à la *Soucca*, un le soir et l'autre le jour, pendant les sept jours de *Souccot*, et le *Chabbath* la *Séouda Chélichit* en plus. S'il pleut, on est exempt de manger dans la *Soucca* et on peut prendre son repas à la maison, à l'exception des deux premiers soirs de *Souccot*, pendant lesquels on a l'obligation, malgré la pluie, de dire *Kidouch* dans la *Soucca* et d'y consommer au moins un *Kazayit* de pain.

3) En consommant la quantité de pain requise, on tâchera d'accompagner cet acte de la pensée sainte (*Kavana*) que l'on réalise là une *Mitsva* de la Thora: celle de résider dans la *Soucca*. Certains décisionnaires ajoutent qu'on doit également penser à la raison pour laquelle Dieu nous a donné le Commandement de résider dans la *Soucca*: en souvenir de la Sortie d'Egypte et des nuées de gloire qui escortaient les Enfants d'Israël dans le désert pour les protéger de la chaleur et du soleil. On doit penser la *Kavana* (qu'on accomplit la *Mitsva* de résider dans *Soucca*) non seulement le premier soir de fête (et le second aussi, en Diaspora) mais aussi durant toute la semaine de la fête de *Souccot*, dès le moment où l'on prend un repas ou que l'on dort dans la *Soucca*.

(D'après le Ch. A Ora'h 'Haïm Simane 639)

לעילוי נשמה

David Ben Rahma & Albert Abraham Halifax & Abraham Allouche & Yossef Bar Esther & Mévorakh Ben Myriam & Meyer Ben Emma & Ra'hel Bat Messaouda Koskas & Chlomo Ben Makhlouf Amsellem & Yéochoua ben Mazal Israël & Moché 'Haïm Ben Sim'ha Aouizerate & Chlomo Ben Fradj



Le Zohar [Emor 103b] rapporte que, chaque jour de la semaine de Souccoth, nous avons dans notre Soucca, l'insigne visite des sept grands chefs spirituels du Peuple Juif (appelés invités ou Ouchpizines): Abraham, Its'hak, Yaakov, Moché, Aaron, Yossef, David [Chlomo Hamélekh, le huitième invité, est réservé au Jour de Chemini Atséreth]. On a pour coutume de consacrer un fauteuil ou l'une des chaises de la Soucca aux sept Ouchpizines, de l'orner d'un joli napperon et déclarer à haute voix: «Voici le fauteuil (ou la chaise) נסא réservé aux Ouchpizines» [Ben Ich 'Hai]. Chaque soir, on allume une (ou sept) bougie(s) en l'honneur de l'invité en question (ou des sept Ouchpizines) [l'Hida]. Chaque soir est réservé à l'un des sept Ouchpizines mais ce dernier vient toujours accompagné des six autres. Voici leur ordre d'apparition (selon le Arizal): Premier soir – Abraham, accompagné des six autres. Second soir – Its'hak, accompagné des six autres. Et ainsi de suite (dans l'ordre établi plus haut) [A noter que les premières lettres des huit Ouchpizines – א י מ א י ד ש, totalisent une valeur numérique de 376, celle du mot Chalom (paix) – symbole porté par la Soucca: סוכת שלום – Souccat Chalom]. La soirée (puis la journée) réservée à chacun des sept Ouchpizines est une source de joie pour le Peuple Juif. On s'entretiendra ce soir-là et le lendemain de paroles de Thora en rapport avec «l'invité» du jour. Lorsque l'homme est assis dans la Soucca, à l'«ombre de la Emouna», la Chékhina étend ses ailes sur lui. Alors Abraham et cinq autres Tsadikim le rejoignent dans la Soucca. Rav Abba dit: Abraham, les cinq autres Tsadikim et le roi David habitent avec lui. C'est ce qui est écrit: «Vous séjournerez dans la Soucca sept jours» et il n'est pas écrit «durant sept jours» - mais seulement «sept jours» [les sept Séphiroth que personnifient les sept chefs d'Israël], parce qu'il est également écrit: «Six jours (et non en six jours) Hachem créa le Ciel et la Terre». Or l'homme doit se réjouir chacun de ces jours. Son visage doit être radieux à cause des Ouchpizines qui se trouvent avec lui. Bien que les Ouchpizines soient disposés à entrer dans la Soucca, l'on doit malgré tout les y convier [Zohar Emor 103]. Puisque les Ouchpizines se trouvent dans la Soucca, l'homme doit donner la part du repas qui leur est réservée aux pauvres et les réjouir, puisque cette part leur revient. Et celui qui n'en fait pas profiter les indigents, à Dieu ne plaise, les Ouchpizines le maudissent et quittent sa Soucca [l'Hida]. Rav Eléazar dit: l'homme de dira pas, d'abord je bois, je mange et je me rassasie et ce qu'il restera de mon repas je le donnerai aux pauvres. Il devra d'abord donner la part aux Ouchpizines. Et s'il réjouit les Ouchpizines, Hachem se réjouit de lui et Abraham proclame: «Alors tu te réjouiras en Hachem...» et Its'hak ajoute: «Tout instrument forgé contre toi sera impuissant.»

appartement? On peut louer un studio comportant une pièce et une cuisine, et avec la différence d'argent tu pourras t'acheter un bel Etrog.» C'est ce qu'ils firent immédiatement. Ils vendirent leur maison et retournèrent chez un marchand d'Etrog qui, voyant cette somme importante, leur promit de leur trouver un Etrog que même les gens les plus riches ne pouvaient en posséder. Il tint sa parole et leur apporta le meilleur Etrog, à la grande joie du grand-père et de sa femme. Les jours de la fête approchaient et leurs bijoux avait bien été préservé. Seulement toute la communauté eut vent de l'existence de cet Etrog et a voulu le voir. L'Etrog fut sorti de sa boîte, passa d'une main à une autre, tant de fois, jusqu'à ce qu'une personne maladroite l'ait malencontreusement fait tomber, et le Pitam s'est cassé. En voyant cela, la grand-mère s'est évanouie. Quand elle reprit ses esprits, elle n'a pas voulu raconter brutalement la catastrophe à son mari. Petit à petit, en faisant quelques allusions, elle essaya de lui expliquer la chose. Elle éclata en pleurs et lui raconta que l'Etrog était tombé et que le Pitam s'était cassé. Malgré tout leur dévouement pour la Mitsva et la valeur de leur maison qu'ils ont vendue, ils n'avaient pas un bel Etrog pour la fête. Alors le grand-père répondit: «Eh bien, si on n'a pas de Etrog, on est dispensé de la Mitsva!» «Hachem», Lui qui nous as ordonné de faire la Mitsva de Etrog, Lui-même nous a également donné l'ordre de ne pas nous mettre en colère!»

## Réponses

Le **Tour Choul'han Aroukh** (Siman 625) pose la question: **Pourquoi ne fête-t-on pas Souccot au mois de Nissan, au moment où les Enfants d'Israël sont sortis d'Egypte et ont été entourés des Nuées de Gloire** (origine de la Mitsva de la SouCCA)? **1)** Voici la réponse du **Tour**: «Bien que la Sortie d'Egypte ait eu lieu au mois de Nissan, nous n'avons pas reçu l'ordre d'accomplir la Mitsva en Nissan, car en cette période, les hommes ont l'habitude de se construire de petites huttes pour leur détente, comme nous constatons qu'aux beaux jours d'été les hommes sortent dans les champs et s'installent sous l'ombre des arbres; dans ces conditions, on ne se rendrait pas compte que la Mitsva de SouCCA traduit l'ordre divin. Par contre au mois de Tichri, les hommes ont l'habitude de rentrer dans leur demeure, et par le fait que nous faisons le contraire, à savoir que nous sortons de nos maisons vers les Souccot, alors il est évident que l'accomplissement des lois de Souccot traduit la Volonté divine, qui nous a ordonné de nous souvenir de Ses miracles et ses hauts-faits.» Rapportons trois autres réponses: **2)** Voici la réponse du 'Hidouché Harim': «Il est écrit à propos de Souccot: 'Afin que vos générations futures sachent', ce qui veut dire que pour Souccot, il faut du **savoir** (Daat). Pendant toute l'année, l'homme est rempli de fautes. Or puisque 'l'homme ne sait pas que s'il entre en lui un esprit de folie', c'est qu'il commet des fautes par manque de Daat. Il ne peut donc accomplir convenablement le Commandement d'habiter dans la SouCCA qu'après Roch Hachana et Yom Kippour, une fois qu'il s'est purifié de ses fautes et a obtenu l'expiation. Il atteint alors la réelle connaissance, et c'est le moment qui convient pour accomplir le commandement de la SouCCA. C'est la raison pour laquelle un homme qui souffre est dispensé de rester dans la SouCCA. Quand l'homme souffre, il perd son Daat, sa faculté de réfléchir posément et ne peut donc pas accomplir le Commandement dont la Thora dit: 'Afin que vos générations futures sachent'. **3)** Voici la réponse du **Gaon de Vilna**: «On sait qu'après la faute du Veau d'Or, les Nuées de Gloire ont disparu, comme il est dit: 'Moché vit que le peuple était dépouillé' (des Nuées de Gloire). C'est seulement après qu'Hachem ait pardonné au Peuple Juif, le dix Tichri (Yom Kippour), et que le Peuple ait reçu l'ordre d'édifier le Tabernacle que les Nuées de Gloire sont revenues. Le lendemain de Yom Kippour (le 11 Tichri), pour la première fois, Moché dit aux Enfants d'Israël d'apporter des dons pour l'édification du Michkane. Pendant deux jours, le Peuple apporta sa contribution: 'Ils lui apportèrent un don le matin, le matin' - c'est-à-dire deux matins, les 12 et 13 Tichri. Le 14 Tichri, Moché remit ces dons donc aux hommes sages artisans qui, le 15, commencèrent à fabriquer les objets nécessaires pour le Tabernacle et c'est alors que les Nuées de Gloire revinrent. Il ressort donc que le 15 Tichri est bien la date où 'J'ai fait habiter les Bénés Israël dans des Souccot', c'est-à-dire les Nuées de Gloire qui sont restées jusqu'à la mort d'Aaron». **4)** Voici la réponse du **Sfat Emet**: «Ce n'est qu'après Yom Kippour que chaque Juif accède au niveau de Baal Téchouva duquel il est dit: 'A l'endroit où les Baalé Téchouva se tiennent, même les Justes intègres ne peuvent se tenir' [Bérakhot 34b]. Cet endroit si saint et si élevé est justement la SouCCA.»

# LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5780

## FETE DE SOUCCOTH 5781

### LA JOIE AUTHENTIQUE

La fête de Souccoth est

l'une des trois fêtes de

pèlerinage : Pessah, Shavouoth et Souccoth. A l'époque du Temple, les habitants d'Eretz Israël se rendaient à Jérusalem pour offrir des sacrifices. Mais seule la fête de Souccoth est désignée par la formule « Zemane Sihaténou , le temps de notre joie». Les différents noms donnés à cette fête expliquent la raison des réjouissances particulières qui caractérisait cette solennité.

Faisant suite au jour de Kippour, le peuple se sent plus serein à Souccoth avec la conviction que toutes ses prières ont été exaucées et que la réconciliation avec l'Éternel permet le départ d'une nouvelle vie plus conforme à l'esprit de la Torah. Comme les autres fêtes de pèlerinage, la fête de Souccoth se présente sous un double aspect historique et agricole. Pessah célébrait la sortie d'Egypte, date de naissance du peuple juif, mais aussi le temps de la moisson de l'orge ; Shavouoth célèbre le Don de la Torah, le temps de l'Alliance avec l'Éternel mais aussi le temps de la moisson des blés ; Souccoth rappelle le séjour dans le désert et la protection dont a bénéficié le peuple grâce aux nuées de feu la nuit et les nuées de fumée le jour, mais aussi le temps de l'engrangement des récoltes et le début de la saison des pluies.

#### LES SYMBOLES DE LA FETE DE SOUCCOTH.

La fête de Souccoth caractérisée par de deux symboles significatifs, l'un à caractère historique et spirituel, la Souccah, le second à la fois agricole et religieux, le Loulav..

La Souccah : « Vous demeurerez dans des tentes durant sept jours (Lv 23,42). Le fait de demeurer dans la Souccah, dans une cabane, demeure fragile soumise aux intempéries, nous manifestons que toute notre vie nous nous plaçons sous la protection divine, protection dont nos ancêtres ont bénéficié durant quarante ans dans le désert. Le toit de cette cabane est caractéristique du fait d'être fait uniquement de produits végétaux, rappelant les restes de l'engrangement des produits agricoles, une manière d'être reconnaissant à l'Éternel pour la bonne récole de l'année. Et pour que le paysan soit encore davantage convaincu que la bénédiction vient du Ciel, la Torah a ajouté un autre symbole important : le Loulav.

Le Loulav appelé dans le langage de nos Sages « Arba' Minim » est un bouquet se composant de quatre plantes : Le loulav, les Hadass, la Arava et l'Ethrog . Ces quatre plantes se présentent comme un bouquet : Le Loulav proprement dit est une branche de palmier ; trois branches de Hadass (myrte), deux branches de saule des rivières ('Arava) et un Ethrog, le fruit (agrume). Ces quatre plantes sont reliées ensemble et sont un échantillon représentatif de toute végétation. En effet, un végétal se définit par son fruit et son parfum (parfum est à distinguer de l'odeur. Tout produit a une odeur mais pas nécessairement un parfum) : tout végétal non parfumé qui produit des fruits est représenté par le Loulav tiré d'un palmier dattier qui produit des fruits mais dont l'arbre n'est pas parfumé. Le Myrte représente tout végétal parfumé qui ne produit pas de fruits. Tout végétal non parfumé qui ne produit pas de fruits est représenté par les branches de Saule. Et enfin, tout végétal parfumé qui produit des fruits est représenté par l'Ethrog, excellent fruit parfumé, dont arbre lui-même est parfumé.

L'homme Adam, tiré de la terre, est également appelé « l'arbre des champs ». On retrouve chez lui les deux critères relatifs à tout végétal mais avec des symboles différents : le parfum représente la connaissance de la Torah et les fruits, sont symbole de l'action (les Mitsvoth matérielles). La Tradition représente le peuple d'Israël en quatre catégories. Les gens du peuple qui pratiquent les Mitzvoth sans en connaître le sens

catégorie est celle des personnes qui n'ont aucune connaissance de la Torah et ne pratiquent pas les Mitzvoth( Saule) et enfin la catégorie la plus précieuse est celle des sages ayant la connaissance de la Torah et pratiquent les Mitzvoth ( Ethrog).

La grande leçon de ce symbolisme et la plus importante, est que la Torah recommande le plus grand respect pour tout homme, quel qu'il soit. C'est pourquoi l'agitation du bouquet "le Loulav" lors des prières de la fête de Souccoth, n'est pas valide s'il manque l'une de ses composantes, dans lequel les branches de Saule sont en contact directe avec l'Ethrog. En agitant le "Louvav" aux quatre points cardinaux, vers le haut et vers le bas, nous rendons grâce à l'Eternel qui règne partout dans l'univers et qui associe l'action des vents à la pluie du ciel et à la fertilité du sol, pour permettre à l'homme de produire tout le nécessaire pour sa subsistance et pour son confort. Nous manifestons ainsi notre reconnaissance entière à l'auteur de toute bénédiction sur terre.

#### LES JUIFS DE KIPPOUR OU L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE.

La pérennité du peuple juif est un mystère pour les historiens. Privé de sa terre, dispersé à travers les cinq continents, ne parlant pas la même langue, combattu tout au long des siècles, un combat assorti de toutes sortes d'exactions et de discriminations , et même de tentatives d'extermination totale, le peuple juif est toujours vivant , peut- être plus vivant que jamais et qui assiste à la réalisation de la promesse inscrite dans la Torah "ki miTsion tétsé Torah ouDavar Hashèm miYeroushalim" à prendre dans son sens le plus large, à savoir l'apport incommensurable du peuple juif à la vie de l'humanité, même si les nations s'évertuent et persistent à ignorer les origines juives des auteurs des apports qui ont fait avancer le monde.

La Mitzva de Souccah a un caractère particulier, puisqu'elle s'accomplit en y pénétrant entièrement, corps et âme et en faisant sa demeure principale pendant sept jours : on doit y séjourner pour manger et dormir , et pour recevoir sa famille et ses amis, et l'étranger de passage afin que tout le monde puisse se réjouir. En effet, la fête de Souccoth est désignée par le qualificatif de « Zmane Simhaténou, le temps de notre réjouissance ». Elle sera suivie par le jour de Simhath Torah, le jour de la joie de la Torah qui clôture les fêtes de l'année.

Pendant des siècles de son exil, le peuple juif a conservé un lien puissant avec sa foi grâce aux dispositions de la Torah qui ne s'est pas confinée dans des théories et des idées philosophiques, mais qui a mis l'accent sur des gestes parfois très simples mais porteurs de signification au niveau de l'identité juive. Nos Sages considèrent cet attachement comme un véritable sacrifice de soi, de « Messirouth néfesh ». A certaines périodes de l'histoire, ces gestes et l'observance de certaines traditions ont insufflé aux membres de notre peuple l'espérance d'une proche rédemption. En cette période d'épreuve que subit le peuple juif, épreuve qu'il partage avec le monde entier, il est salutaire de redoubler d'efforts pour accomplir la volonté divine et manifester notre joie de pouvoir le faire. Selon le Rambam, il nous faut aborder toutes nos obligations religieuses avec joie, cette joie intérieure la plus authentique, celle qui illumine la personne humaine lorsqu'elle fait le bien et accomplit la volonté divine. En fin de compte, c'est là que réside la profonde finalité de la vie humaine.

Une idée importante pour montrer le souci du peuple juif au niveau de sa responsabilité au sein de l'humanité, se traduit par les sacrifices offerts pendant la fête de Souccoth en faveur du bonheur des nations. La Tradition considère les nations au nombre de soixante-dix. Du temps du Temple, les sacrifices offerts pendant les sept jours de Souccoth étaient au nombre de soixante-dix ( 13,12,11,10,9,8,7). La fête de Souccoth est la fête de la joie pour le monde, d'ailleurs de nos jours les touristes sont chaque année plus nombreuse en cette période, sauf cette année en raison du Corona, mais nous prions le Tout-Puissant de nous débarrasser rapidement de ce fléau et de nous accorder de nombreuses années de bonheur.  
TIZKOU LESHANIM RABBOU NE'IMOTH VETOVOTH.



## La Parole du Rav Brand

Cette année le premier jour de Roch Hachana et de Souccot tombe Chabbat, et on ne sonne pas le Choffar ni on prend le Loulav.

Les Sages l'ont interdit de peur qu'on oublie qu'il est Chabbat et qu'on porte le Choffar ou le Loulav chez un connaisseur pour apprendre comment sonner ou bouger le Loulav correctement (Roch Hachana, 29b), et la Torah a interdit de porter un objet d'une maison vers la rue, bien que ce soit fait par inadvertance. Pourtant, l'utilité que chacun entende le son du Choffar le jour de Roch Hachana est immense : « Chaque année où on n'a pas sonné le Choffar le jour de Roch Hachana risque de se terminer avec une catastrophe » (Roch Hachana, 16) ; le Satan, le procureur au Ciel, pourrait incriminer sans qu'il y ait une opposition... Selon certains Posskim, ce risque n'est que si on n'a pas sonné par négligence, selon d'autres même si on a été empêché. Mais selon tout le monde, ne pas sonner le Chabbat ne conduit à aucun mal (Tossafot et tous les Posskim). Le respect du Chabbat interrompt, perturbe et contredit avec véhémence le discours du Satan, autant que le son du Choffar si ce n'est pas plus encore ...

En dehors du fait que la Torah interdit les travaux pendant les solennités avec les mots « ne faites aucun travail », elle y ajoute le mot « Chabboton », arrêt total de travaux. Cette expression signale aux Sages de prendre des mesures pour que les solennités soient absolument chômées, que l'atmosphère de repos soit palpable, qu'on s'abstienne de toute fatigue même sans transgredier des travaux interdits, et que les Sages instaurent des barrières pour qu'on n'arrive pas à transgredier le moindre travail (Méhilta, rapporté et expliqué par le Ramban, Vayikra, 23, 24).

Ils ont alors interdit d'escalader un arbre de peur qu'on arrache un fruit, de traverser l'eau avec un bateau de peur qu'on construise un radeau, de monter un animal de peur qu'on arrache une houssine. Ceci inclut les cas d'un Yom Tov de Roch Hachana ou Souccot, où le seul Choffar ou Loulav de la ville serait posé sur un arbre ou de l'autre côté d'un fleuve (Roch Hachana, 32b).

Il est préférable qu'on s'abstienne de la mitsva de Choffar et de Loulav que risquer une profanation du Chabbat ou du Yom-Tov. Peut-être aucune autre interdiction que celle de porter dans la rue pendant Chabbat est-elle entourée

par tant d'interdictions. Les lois de Mouktsé, de déplacer à l'intérieur de la maison certaines choses, remplissent un tiers de la Massékhet Bétsa, et plusieurs chapitres de la Massékhet Chabbat ; elles ont été instaurées pour que les gens réduisent le port de choses en main, de peur qu'ils oublient le Chabbat et qu'ils sortent avec dans la rue (Chabbat, 124b).

De plus, ils ont interdit de porter en dehors de la maison bien que l'endroit ne soit pas un « Rechout Harabim, large et très fréquenté, mais qu'un « Carmelit », de peur qu'on ne vienne à porter dans la rue.

Il est en plus interdit de porter dans un vrai Rechout Hayahid, entouré de murs, dès que plusieurs juifs y habitent et qu'on pourrait confondre l'endroit avec un Rechout Harabim, sauf s'ils se sont associés avec un pain, un Erouv, pour rappeler qu'il s'agit d'un endroit complètement privé. Une Massékhet entière, Erouvin, est consacrée à ce sujet.

De plus, il est interdit de sortir vêtu de petites choses qui risquent de tomber par terre, de peur qu'on les soulève et les transporte dans la main quatre coudées dans la rue avant de les mettre sur soi, ou avec des choses qu'on enlève souvent dans la rue pour montrer aux gens, pour aller au mikvé ou pour d'autres raisons (Chabbat, chapitre 6).

Toutes les lois de la Torah sont très importantes, mais certaines sont sanctionnées par une condamnation à mort (le meurtre, l'adultére etc.), et la manière la plus grave de mise à mort, la lapidation, est réservée pour l'idolâtrie et la transgression du Chabbat !!!

En fait, D-ieu a créé le monde en six jours et Il a chômé le septième ; en respectant le Chabbat chaque semaine, les juifs le témoignent devant le monde (Chémot, 20, 11). S'abstenir de ce témoignage éloigne l'homme du peuple juif. En revanche, pour celui qui respecte le Chabbat correctement selon la Halakha, D-ieu considère comme s'il avait accompli toute la Torah.

Le respect de la loi de ne pas porter dans la rue le Chabbat protège le peuple juif plus que tout, alors il est préférable qu'ils n'accomplissent pas les mitsvot de Choffar et de Loulav pendant Chabbat afin de ne pas venir à le profaner, que D-ieu nous en préserve.

Rav Yehiel Brand



### Enigmes



**Enigme 1 :** Deux fois par an, sur une période de huit ou neuf jours, nous lisons dans tous les cinq livres de la Torah. L'une de ces périodes se produit tous les ans, l'autre presque tous les ans. Quelles sont-elles ?

**Enigme 3 :** Dans quel cas un homme veut boire un verre d'eau pendant Souccot et on lui dit qu'il est obligé de le boire sous la Soucca ?

Yaacov Guetta

### Réponses Kippour

**Enigme:** Dévarim 28,28 : «Hachem te frappera de démence et de cécité, et d'obstruction du cœur Timone lévav, et nous demandons à Yom kippour que nous soient pardonnés les péchés commis bétimone lévav.

**Rébus :**  
Yot / Mât / Quis / Pou /  
Rimes  
וְהַכְפּוֹרִים

### Réponses Haazinou

**Enigme 1:** Un arc-en-ciel ( Choul'han 'aroukh Ora'h 'hayim 229, 1). Un bel idolâtre ( Choul'han 'aroukh Ora'h 'hayim 225, 10 ; Michna beroura ad loc. ; voir aussi 'Avoda zara 20a). Le Nassi ('Haguiga 16a).

**Enigme 2:** Soit 19ab l'âge de David (par exemple s'il est né en 1990, on a "a = 9" et "b = 0"). On a alors :  $1 + 9 + a + b = 1999 - 1900 - a * 10 - b = 99 - 10a - b \Leftrightarrow 11a * 89 - 2b$  a et b sont des chiffres (et non des nombres !), donc 89 - 2b peut valoir 89, 87, 85, 83, 81, 79, 77, 75, 73, 71. Le seul multiple de 11 parmi ces chiffres est 77. Donc a = 7, et b = 6. Donc David est né en 1976. David a donc 23ans.

**Rébus :** Atte / Sourd / Tas / Mime / Pas / Hall / Eau / Ki / Colle / Dé / Rat / n' / Ave / Miche / Patte  
הצָר תָּמִים פָּעֵלָן כְּלֶ-דְּרָכֵי מְשֻׁפְטָן

Ce feuillet est offert Leïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

## Dans quel cas doit-on réciter la berakha de "léchèv bassouca" ?

Selon la plupart des **Richonim**, il faut réciter la bénédiction de « **Léchève Bassouca** » à chaque fois que l'on rentre dans la soucca même si c'est simplement dans le but de prendre l'air.

En effet, chaque fois que l'on rentre dans la soucca on accomplit une mistva de la Torah, qui nécessiterait à priori une bénédiction à chaque fois que cette mistva se renouvelle.

Toutefois, la coutume s'est répandue de suivre l'opinion de **Rabénou Tam** qui pense que l'on récite cette bénédiction uniquement au moment du repas (qui nécessite impérativement d'être mangé dans la soucca). [Choul'han Aroukh 639,8]

### - Concernant les aliments dont la bénédiction est Motsi :

On récitera la bénédiction de « Léchève Bassouca » à partir de « **Kabetsa** » (= volume d'un œuf).

### - Concernant les aliments dont la bénédiction est Mezonote :

Il existe une différence de coutume quant à savoir à partir de quelle quantité on récite la bénédiction de « Léchève Bassouca ».

### Pour le Minhag Séfarade :

On récite cette bénédiction dès que l'on a fixé notre repas dessus, ce qui correspond au volume de 3 œufs (160 Samak) [Choul'han Aroukh 639,2 (et 368,3) ; Hazon Ovadia page 134].

**Exemples :** On récitera léchève bassouca sur un plat de pâtes, couscous... puisque généralement l'assiette contient largement le volume de 3 œufs.

### Pour le Minhag Achkénaze :

On récitera cette bénédiction à partir du moment où l'on dépasse la quantité de « Kabetsa » de Mézonote [Voir Michna Beroura 439,16].

**Quoi qu'il en soit, lorsque l'on désire prendre son repas dans la soucca, il sera fortement recommandé de manger du pain (plus de kabetsa) afin de s'acquitter de l'ensemble des avis .**

David Cohen

**Charade**  
Mon 1er est soit une sorte de poignard ou de poisson,  
Mon 2nd est un animal qui a laissé sa peau,  
Mon 3ème est une forme du verbe vêtir,  
Mon 4ème est un bloc de pierre,  
Mon tout a été formulé par Yitshak.

**Jeu de mots**  
J'ai investi en Azerbaïdjan pour acheter à bas coût.

1) Elle nous enseigne que Hachem ne nous donne la terre et tout ce qu'elle produit « Haaretz acher ani notène » qu'après que nous ayons fait la Berakha (vézot Habérakha) sur les biens matériels (nourritures, boissons, parfums) qu'elle nous procure (traité Brakhot 35).

2) Voici la Berakha (vézot habérakha) que Moché a fait aux Bné Israël : « Ich haélokim lifné moto » « Que chaque homme puisse devenir un homme de D... ! En appréciant chaque instant de sa vie (en le chargeant de Torah et de mitsvot) comme si celui-ci était le dernier moment de son existence » (lifné moto : avant sa mort) ; comme il est dit (Avot 2-10) : « fais Téchouva un jour avant ta mort ».

3) Moché mérite d'être appelé « Ich Haélokim » du fait qu'il était toujours avec les Bné Israël. Bien que Moché ait été constamment collé à la Chékhina et aux mondes célestes (Ich Haélokim), il descendait malgré tout régulièrement de ce degré quasi angélique, pour s'occuper des besoins matériels de ses frères d'Israël et s'intéresser à eux.

4) « Moché nous ordonna de réviser 101 fois notre étude de la Torah plutôt que 100 fois ». C'est le terme « tsiva » ayant pour guématria 101 qui allusionne cette notion (Torah tsiva lanou Moché).

5) Il est appelé ainsi car « il contempla » lors du don de la Torah la gloire de la Chékhina. « Yéchouroune » s'apparente au terme « choir », « achourénou » signifiant « contempler ».

6) « Séfouné » s'apparente au terme « séfina » (bateau). Parfois, les bateaux sombrent en mer à cause de fortes tempêtes. Les trésors que contiennent ces navires sont donc « enfouis et dorment au plus profond des océans » (d'où l'expression « oussfouné temouné 'hol). Lors des marées basses, les membres de la tribu de Zévouloun récupèrent ces trésors et s'enrichirent.

7) Rabbénou Ephraïm écrit que l'anagramme du terme " hamora " est " hamaore ". On pourrait alors comprendre que l'expression « hamora hagadol » allusionne « la grande lumière » (hamaore hagadol) dénommée « or haganouz » ayant été créée par Hachem le 1er jour de la création du monde et réservée aux justes léatid lavo.

Or, les cabalistes enseignent que seul Moché mérita d'utiliser et de profiter de cette lumière tous les jours de sa vie.



## Aire de Jeu



### Haftara de Souccot

#### Je résiderai parmi vous

Cette année encore, durant huit jours, nous retournerons habiter entre les murs de la Soucca. Nous commémorons ainsi les pérégrinations de nos ancêtres dans le désert, après leur sortie d'Egypte. Cette explication soulève naturellement une question : comme nous le savons, nos ancêtres ont été libérés au mois de Nissan. Et même selon les commentateurs qui lient la fête de Souccot aux nuées qui protégeaient les Israélites dans le désert, celles-ci sont apparues dès le premier jour dans le désert. Par conséquent, nous aurions dû manger la Matsa de Pessah dans la Soucca ! Il nous faut donc comprendre : pourquoi cette fête est célébrée six mois plus tard, au mois de Tichri ? La réponse à cette question est généralement connue. Habiter dans des cabanes au printemps aurait été bien trop facile. La douceur du temps aurait été propice à se prélasser dans la Soucca. Pour montrer notre attachement à la Mitsva et non à une quelconque autre motivation, nous sommes prêts à fêter Souccot même dans le froid de Tichri.

Ce commentaire n'est que partiellement satisfaisant. En effet, si on a compris pourquoi on a décalé cette fête, on ne voit toujours pas pourquoi le mois de Tichri a été spécialement retenu. Après tout, il fait encore plus froid les mois suivants si on

suit le raisonnement de cette réponse. Il apparaît donc que ce mois recèle une particularité supplémentaire que nous devons découvrir. Et c'est la Haftara que nous lisons le second jour qui détient la clé de notre affaire. Comme nous l'avons évoqué il y a quelque temps, la Haftara est obligatoirement liée soit à la lecture de la Torah, soit à la fête. Il nous faut donc comprendre quel est le rapport entre Souccot et l'inauguration du Premier Temple décrit dans la Haftara. Cela éclairera également notre précédent problème. Mais avant cela, il faut savoir que l'édification du Temple correspond à l'aboutissement d'une série de péripéties. Tout commença dans le désert, avec la construction du premier sanctuaire de Dieu : le Michkan. Celui-ci arriva finalement en Terre sainte au bout de quarante ans. Il demeura ensuite dans le territoire de Yossef pendant près de quatre siècles, avant que le Aron, réceptacle de la présence divine, ne soit capturé par les Philistins. Mais même à l'époque du roi David, alors que le Aron était de retour, Hachem ne lui permit pas de bâtir le Temple. David avait versé à maintes reprises le sang de ses ennemis au cours de sa vie, ce qui était incompatible avec cet édifice, symbole de paix. Mais Hachem rassure tout de suite son fidèle serviteur : son fils perpétuera son entreprise, lui prouvant ainsi qu'il n'avait rien à se reprocher. Et lorsque Chlomo entreposa finalement le Aron dans le Saint des Saints, une

nuée céleste envahit le Temple et un feu divin se posa sur l'autel des sacrifices. Il y restera plus de trois cents ans. Le nouveau roi comprend ainsi que Dieu a agréé son œuvre. On comprend mieux maintenant pourquoi l'inauguration dura une semaine entière. Nos ancêtres étaient complètement euphoriques, toutes les promesses de Dieu se sont réalisées et ils savent maintenant où Il réside. Cette période était tellement intense qu'ils reçurent l'autorisation de ne pas jeûner le jour de Kippour, les festivités ayant commencé le 8 Tichri. On peut maintenant établir un parallèle avec Souccot. A l'instar de l'inauguration du Temple, cette fête parachève elle aussi une période des plus intenses de l'année : Elloul. Pendant quarante jours, nous remettions toute notre vie en question et nous faisons tout notre possible pour nous repentir. Le jour de Kippour est le point culminant de toutes ces démarches. Et à l'image du Premier Temple, Dieu finit par agréer nos demandes : Il nous pardonne et efface nos fautes. On comprend donc que le mois de Tichri est celui où nous sommes le plus proches d'Hachem. Il était donc tout désigné pour y célébrer Souccot. Nous suivons ainsi les traces de nos ancêtres après leur sortie d'Egypte. Ces derniers étaient prêts à vivre dans le désert tant ils désiraient se rapprocher de Dieu. Et c'est cet état d'esprit que nous devons avoir à Souccot.

Yehiel Allouche

Dans la parachat Emor, la Torah nous indique la date à laquelle est fixée la fête de souccot, en ces termes : le 15ème jour de "CE" 7ème mois, sera la fête de souccot ...

L'utilisation du déterminant démonstratif, nous révèle que la fête de souccot ne peut être considérée autrement que comme une suite des autres éléments, composant ce même mois, que sont Roch Hachana et Kippour.

De là, nos Sages apprennent que la fête de souccot est la continuité du jugement, qui se termine le jour de Hochaana Rabba. (D'ailleurs le Chla appelle les 10 jours séparant Kippour de Hochaana Rabba des petits « 10 jours de pénitence »).

Toutefois, s'il en est ainsi une interrogation s'impose : comment deux fêtes ayant le même objectif peuvent être si radicalement opposées ?

En effet, alors que le jour de Kippour, la Torah nous ordonne de nous mortifier, pendant la fête de souccot, non seulement nous avons l'obligation de nous réjouir, mais en plus celui qui souffrirait (des conditions climatiques par exemple) se verrait exempté de la Mitsva de la soucca.

Afin de répondre à cette interrogation, il serait bon de distinguer les 2 étapes par lesquelles un homme doit passer afin de corriger ses actions. Les psaumes disent : "fuis le mal et fais le bien".

Pour cette raison, lors des 10 premiers jours de Tichri, notre travail de Téchouva, centré sur la crainte d'Hachem, a pour objectif de nous faire rejeter la faute. Pour cela, Hachem nous recommande de nous mortifier, afin de contrebancer et extraire toute notion de plaisir liée à la faute.

Ainsi, une fois que nous avons réussi à nous extirper de l'embourbement que constitue la faute, à défaire la barrière spirituelle qui éloigne Israël du

créateur, pour autant, le travail de retour n'est pas encore fini. Il nous revient de recréer une proximité.

C'est alors que la Torah nous enjoint pour cette seconde étape, à changer totalement de registre.

Il ne s'agit plus de défaire ce qui nous sépare d'Hachem, mais de recréer ce qui nous en rapproche. Et pour cela nous devons développer la joie et l'amour pour Hachem, en poussant la proximité jusqu'à vivre « dans » la Mitsva au sens géographique du terme, totalement sous les ailes protectrices de la présence divine. Pour cette raison, nous constatons que nos Sages appuient particulièrement durant la fête de souccot, sur la nécessité d'embellir les mitsvot spécifiques de la fête, (aussi bien dans le choix des 4 espèces, que dans la décoration de la Soucca). Ces Mitsvot ont pour but, d'exprimer notre amour pour Hachem (c'est mon Dieu et je l'embellirai) et non pas une quelconque contrainte.

C'est pour cela, qu'un homme qui ressentirait une souffrance en pratiquant la Mitsva de Soucca, s'en retrouve exempté, la souffrance étant contreproductive, créant une séparation et en aucun cas une proximité.

En cela, nos Sages assimilent la Soucca aux nuées dont Hachem nous enveloppa, lors de notre sortie d'Egypte, qui nous furent attribuées par le mérite d'Aharon, (homme de paix par excellence), afin qu'elle puisse rétablir par la joie et l'amour une cohabitation et une paix totale entre Hachem et Son peuple. Ainsi sera parachevé notre retour vers Lui, en atteignant cette apothéose le dernier jour de Souccot, à Hochaana Rabba où sera clôturé notre jugement.

G.N

### Valeurs immuables

**« La Torah que nous a prescrise Moshé est le patrimoine de la communauté de Yaacov. »**  
**(Dévarim 33,4)**

Les Sages enseignent de façon allégorique que le mot « Moracha » (patrimoine) peut être lu comme s'il était orthographié « Mérassha » (mariée), sous-entendant que le lien entre Israël et la Torah est le même que celui qui unit les jeunes mariés (Pessa'him 49b). Cette affirmation concerne le peuple dans son ensemble car tous, riches et pauvres, possèdent une part égale dans la Torah. C'est pourquoi, si les gens fortunés pensent qu'ils peuvent s'approprier la Torah de manière exclusive, sans subvenir aux besoins des indigents, la Torah proteste, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'elle est l'épouse de chacun des enfants d'Israël et qu'en agissant ainsi, on la sépare de son mari. Cela souligne la responsabilité considérable que nous avons tous de permettre à ceux qui n'en ont pas les moyens ou n'en ont pas eu la possibilité, d'acquérir une éducation en Torah (Derachot Maharal).



### Vivent les enfants d'Hachem

A propos de la fête de Souccot, proposons-nous de soulever quelques interrogations :

1) Alors que notre séjour sous la Soucca appartient qu'à un roi et non à l'un de ses serviteurs. Or, il est bien connu que toute personne qui oserait se servir du sceptre du roi, serait immédiatement condamnée à mort par ce dernier. Se pose alors une question :

Tichri (et spécialement après Kippour) et non en Nissan ?

2) Une coutume nous recommande de préparer nos Arba Minime sous la Soucca (voir le Sefer du Maari Yaiche) et de procéder également en ce lieu au Naànouyime (balancement de ces 4 espèces dans plusieurs directions : Chaar Hakavanot p. 103, Amoud 4). Pour quelle raison appliquons-nous ces minhaguim spécialement sous la Soucca ?

Afin de répondre à ces questions, le 'Hida introduit tout d'abord son commentaire en rapportant ma'houl ». On saisit alors la raison pour laquelle, l'enseignement du Midrach dans Béréchit Rabba étant les enfants d'Hachem, il nous est permis de déclarant : Chaque élément végétal pousse par l'intervention d'un ange (subordonné bien entendu à Hachem) lui étant préposé, comme il est dit : « Il n'y a pas d'herbe ou tout autre élément végétal qui n'a pas de Mazal dans les mondes supérieurs qui le « frappe » en lui disant : « Pousse ! ». Malgré tout, il existe une exception à cette règle. En effet, celle-ci concerne les 4 espèces de Souccot qui ne poussent que sous l'ordre direct

d'Hachem, et ne sont placées que sous Sa Aravot ». Ainsi, le fait même de nous installer et d'ailleurs le Loulav à un sceptre ne pouvant

montrer divine que désigne le ciel « Aravot », atteste de nouveau de notre statut de fils d'Hachem pouvant légitimement profiter et utiliser les biens de son père le roi. Ainsi, à la lumière de tout ces propos précités, on saisit la raison pour

laquelle Souccot est célébrée en Tichri (après Kippour) et non en Nissan. En effet, en fêtant la fête de l'engrangement après Kippour, nous

montrons en nous permettant de demeurer sous la Soucca (en d'autres termes : "de chevaucher" les nuées divines d'Hachem notre père, le Roi des rois),

que l'Eternel en tant que cher papa, nous a certainement pardonné nos fautes, car un père pardonne toujours à ses enfants même si ces derniers l'ont offensé. De plus, on comprend alors parfaitement le sens des Minhaguim concernant les Arba Minime que nous avons évoqué précédemment. En effet, ne nous serait-il pas

permis en tant que fils de roi, d'utiliser le sceptre de notre père, l'Eternel, dans son palais (en l'occurrence, le Loulav et les autres espèces que nous brandissons fièrement et glorieusement dans la Soucca en l'honneur de la majesté divine, après les avoir soigneusement préparés sous cette résidence précaire), nous invitant à l'accompagner 7 jours « à chevaucher sa monture sacrée » : la Soucca, l'ombre de la foi ! ».

Yaacov Guetta

Souccot est la continuité des jours redoutables de Roch Hachana et de Yom Kippour.

Yom Kippour vient de passer, quelle est la différence entre les deux ?

Yom Kippour incarne des jours de Techouva par la crainte, Souccot des jours de Techouva par l'amour.

À Yom Kippour, et plus particulièrement au moment de la Néila, on tremble tous de peur et on fait Techouva.

Pendant Souccot, Hachem nous prend vers Lui avec Amour, et on est pris sous Ses ailes dans la Soucca.

La Guemara dans Baba Metsia (85a) raconte que Rabbi Yéhouda Hanassi souffrait terriblement à cause d'une certaine histoire mais elle nous raconte également que ses souffrances sont parties en raison d'une autre histoire.

Les souffrances sont arrivées parce qu'il prit un jour un veau pour lui faire la Ché'hita. Le veau rentra sa tête dans l'habit de Rabbi Yéhouda et pleura. Rabbi Yéhouda lui dit : « Pars, tu as été créé pour ça. »

Dans les cieux a été dit : « Puisqu'il n'a pas eu pitié, des souffrances

vont s'abattre sur lui. »

Puis, les souffrances sont parties grâce à l'histoire suivante : Un jour, sa femme de ménage nettoyait la maison. Elle y trouva un rat et voulait le tuer. Rabbi lui dit : « Aies pitié de cette bête, laisse-la partir. » Du fait qu'il ait eu pitié, on a eu pitié pour lui et on l'a guéri.

Pourquoi avoir été dur avec Rabbi dans l'histoire du veau ? C'était pourtant la réalité, le veau a été créé pour ça...

Rabbi Nathan Vakhtfogel explique : Le veau a levé les yeux vers Rabbi, il lui a fait confiance. Dans une telle situation, c'est assur ce qu'a fait Rabbi. Même si le veau devait mourir pour être mangé, c'était assur d'être cruel lorsqu'il est venu pleurer et supplier.

Il en est de même pour nous : à Souccot, on rentre sous les ailes d'Hachem et nos yeux sont levés vers Lui pour Lui demander pitié, et dans cette situation, on est certain et on a confiance dans le fait qu'Hachem ne puisse pas être cruel et qu'il va recevoir notre Techouva et nos Tefilot avec Amour.

**Yoav Gueitz**

## Aharon

Références : Séfer Chémot et Bamidbar

## Connaissons-nous vraiment les Ouchpizines ?

Léilouy Nichmat Betty Batia Fre'hah bat Marie

1) Quel « poste » devait avoir Aaron à l'origine ? (Rachi, 4-14)

2) Pourquoi en a-t-il été autrement ? (Rachi, 4-14)

3) Qu'a mérité Aaron en récompense du fait qu'il se soit réjoui que son frère Moché ait été choisi comme « libérateur » des Bné Israël ? (Rachi, 4-14)

4) Qui était le père de Aaron ? (6-20)

5) La femme, le beau-père et le beau-frère de Aaron ? (6-23)

6) Les 4 enfants de Aaron ? (6-23)

7) Quel âge avait Aaron lorsqu'il s'est présenté devant Pharaon ? (7-7)

8) Comment s'appelaient le beau-frère et le neveu de Aaron ? (Rachi, 7-11)

9) Où Aaron est-il niftar ? (20-25,26)

10) Les Bné Israël n'ont pas cru Moché lorsqu'il leur a annoncé que Aaron était niftar. Pourquoi ? (Rachi, 20-29)

11) Qu'a donc alors Moché ? (Rachi, 20-29)

12) Pourquoi tous les Bné Israël ont pleuré la disparition de Aaron durant 30 jours ? (Rachi, 20-29)

13) Quelle chose a disparu dès la disparition de Aaron ? (Rachi, 21-1)

## Yossef

Référence : Séfer Béréchit

1) Pourquoi Ra'hel a-t-elle appelé Yossef ainsi ? (Rachi, 30-24)

2) Pourquoi, précisément à la naissance de Yossef, Yaakov a-t-il décidé que le moment était venu de quitter Lavan ? (30-25)

3) Pourquoi Yossef a-t-il mérité la Brakha de « Ben Porat Yossef » ? (Rachi, 33-7)

4) La Torah appelle Yossef le « Ben Zékounim » de Yaakov. Pourquoi ? (3 explications, Rachi, 37-3)

5) Qui, alors qu'il cherchait ses frères, Yossef a-t-il rencontré à Chékhem ? (Rachi, 37-15)

6) Pourquoi la Torah nous dévoile de quoi étaient chargés les chameaux des Ychmaélim auxquels Yossef a été vendu ? (Rachi, 37-25)

7) Qui, de la famille, en dehors de Yossef, était au courant que Yossef était encore vivant ? (Rachi, 37-33)

8) Durant combien d'années Yossef a été séparé de son père Yaakov ? Explique. (Rachi, 37-34)

9) Pourquoi Yossef s'est-il coupé les cheveux avant de voir Pharaon ? (Rachi, 41-14)

10) Comment Pharaon a-t-il surnommé Yossef et pourquoi ? (Rachi, 41-45)

11) Qui était le traducteur de Yossef ? (Rachi, 42-23)

12) Pourquoi Yossef a-t-il fait prisonnier Chimon plutôt qu'un des autres frères ? (Rachi, 42-24)

13) Quel « monument » saint est « tombé » dans la part « le territoire » de Yossef ? (Rachi, 45-14)

**Mordekhai Guetta**

## Rébus



Pour recevoir *Shalshelet News* par mail ou par courrier,

contactez-nous :

[Shalshelet.news@gmail.com](mailto:Shalshelet.news@gmail.com)

**Souccot**  
3 Octobre 2020  
15 Tichri 5781

**1156**



All. Fin R. Tam

Paris 19h08 20h12 20h58

Lyon 19h00 20h01 20h45

Marseille 18h59 19h58 20h40

#### Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France  
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33  
hevratpinto@aol.com

#### Jérusalem • Pnimei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël  
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570  
p@hpinto.org.il

#### Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël  
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527  
orothaim@gmail.com

#### Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël  
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003  
kolhaim@hpinto.org.il

#### Hilloulot

Le 15 Tichri, Rabbi Mordekhai Leifer,  
l'Admour de Nadvorna

Le 16 Tichri, Rabbi Moché Zakhout, auteur  
du Chouraché Hachémot

Le 17 Tichri, Rabbi Aharon Cohen Tanougi,  
décisionnaire à Tunis

Le 18 Tichri, Rabbi Bétsalel Ransburg

Le 19 Tichri, Rabbi Yossef Moché Ades,  
l'un des Rabbanim de la Yéchiva Porat  
Yosef

Le 20 Tichri, Rabbi Eliezer Papo, auteur  
du Pélé Yoets

Le 21 Tichri, Rabbi Chimon Montéria, l'un  
des Sages de Tibériade

# La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

## Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

### La SouCCA, une mitsva facile qui rapporte gros

La haftara du premier jour de fête de Souccot évoque la guerre de Gog et Magog qui aura lieu dans les temps futurs. Elle décrit la manière avec laquelle le Saint bénî soit-il combattrà les nations qui auront fait souffrir le peuple juif et les soumettra à Lui aux yeux de celui-ci. Le texte souligne (Yé'hezkel 39, 12) l'ordre divin d'enterrer Gog et ses soldats. Mais quel est donc le lien entre ce conflit et la fête de Souccot ?

Gog est un descendant de Yafet, l'un des trois fils de Noa'h. D'après Rachi (Béréchit 9, 23), le fait qu'il couvrit la nudité de son père, alors ivre, valut à ses descendants une sépulture, mesure pour mesure – bien qu'il n'agît pas avec le même empressement que son frère Chem. En effet, Noa'h était né circoncis et la mila évoque, selon la kabbale, le Nom divin ; aussi l'Eternel récompensa-t-il Gog et Magog, descendants de Yafet, en s'assurant qu'ils soient enterrés et que leur image divine soit ainsi recouverte par la terre. Par ailleurs, le mot souCCA peut être rapproché de la racine khissa (recouvrir), ce qui nous permet d'établir un raisonnement à fortiori : si déjà une mitsva minime comme celle accomplie par Yafet de recouvrir son père valut la sépulture à ses descendants, combien plus celle de la souCCA, si importante, octroie-t-elle de récompense au Juif ! Lorsqu'il l'observe, tout son corps entre dans cette cabane représentant les sept nuées de gloire par lesquelles le Très-Haut enveloppa Ses enfants dans le désert. Il s'imprègne donc totalement de la sainteté des Noms divins, ce qui lui permet de recevoir l'influx bénéfique de la lumière infinie et de s'élever dans les degrés de la Torah et de la crainte du Ciel.

Nos Sages affirment (Avoda Zara 2b) que, dans les temps futurs, lorsque les nations du monde constateront que Dieu récompense les justes, elles réclameront elles aussi leur salaire, arguant : « Nous avons construit des ponts et pavé des routes afin d'aider les enfants d'Israël à accomplir les mitsvot. Nous méritons donc nous aussi la rétribution réservée à ceux s'étant pliés à Ta volonté. » Il leur répondra : « J'ai une petite mitsva à vous proposer, la souCCA. Allez l'exécuter et Je déciderai ensuite si vous méritez réellement votre salaire. »

Pourquoi le Créateur les testera-t-il précisément sur cette mitsva, plutôt que sur une plus conséquente, comme celle du Chabbat ou des tefilin ?

Car, bien qu'à première vue, il peut sembler s'agir d'une mitsva de moindre importance, en réalité, tous les fondements de la Torah et de la pérennité du peuple juif en dépendent, puisque, en quittant notre demeure fixe pour en rejoindre une provisoire, nous témoignons notre amour pour l'Eternel et notre confiance absolue en Lui.

Les non-juifs devront comprendre que la conduite de leur ancêtre Yafet, lorsqu'il couvrit (khissa) la nudité de son père, leur donna le mérite d'avoir droit à une sépulture et qu'à fortiori, ils doivent faire preuve de zèle pour observer la mitsva de souCCA qui leur vaudra une grande récompense.

Quant à nous, nous devons tirer leçon de cette mitsva en réalisant que, de même que notre corps est entièrement plongé dans ce qui représente les sept nuées de gloire, nous devons l'envelopper de mitsvot et attirer vers nous la lumière infinie.

Nos Maîtres affirment également (Avoda Zara ibid.) que, dans les temps futurs, au moment où les nations du monde entreront dans leur souCCA, le Saint bénî soit-il fera sortir le soleil de son écrin, suite à quoi ils s'empresseront de la quitter pour retourner chez eux. En d'autres termes, ils auront l'impression d'être brûlés par la chaleur du soleil, alors qu'en réalité, cette chaleur ne sera autre que celle de la mitsva. En effet, quand on la réalise avec amour et dévotion, elle dégage de la chaleur ; les non-juifs n'ayant pas une telle approche des mitsvot, ils ne supportent pas cette chaleur. C'est pourquoi, dès cette sensation, ils rejoindront leurs foyers, l'attribuant à la chaleur accablante du soleil.

Le Saint bénî soit-il les testera par le biais de la mitsva de souCCA, afin de leur rappeler la récompense donnée à leur ancêtre Yafet pour avoir couvert la nudité de son père – une sépulture pour ses descendants. Mais, au lieu d'en tirer leçon, de se réveiller grâce à la mitsva de souCCA, génératrice de foi et de confiance en Dieu et permettant de s'attacher aux Noms divins, de se réchauffer à sa chaleur en l'observant avec amour, ils feront vite de la rejeter et perdront ainsi leur rétribution dans le monde à venir.

Dès lors, nous comprenons pourquoi nous lisons la haftara mentionnant la guerre de Gog et de Magog à Souccot : afin de nous souvenir que, grâce à une petite mitsva accomplie par Yafet, ses descendants méritèrent la sépulture. Néanmoins, quand Dieu leur offrira l'opportunité d'effectuer une mitsva n'exigeant pas de grands efforts, mais présentant de nombreux atouts spirituels, déversant sur l'homme une lumière infinie, ils ne profiteront pas de cette aubaine.

Il en résulte qu'une petite mitsva faite avec joie à Souccot nous donne droit à une révélation de l'Eternel à travers Ses saints Noms et à une manifestation de l'amour de notre Père miséricordieux, qui se souvient toujours de nous et nous octroie une vie bonne et pacifique.



### Une téchouva grâce à Eliahou Hanavi

Une année, après Yom Kippour, je reçus une femme qui avait perdu toute sa famille et souffrait de nombre d'autres problèmes, hors du domaine financier, où elle était plutôt à l'aise.

Sa recherche de spiritualité, marquée par une forte tendance au mysticisme, l'avait menée à étudier notamment la Kabbale. Cependant, au lieu d'orienter cette quête vers la Torah et les mitsvot, n'ayant jamais reçu d'éducation religieuse, elle décida d'adhérer au bouddhisme.

Elle se rendit à ces fins en Inde où, suivant les préceptes de cette doctrine, elle retira ses chaussures pour se prosterner devant une idole et s'immergea dans l'eau afin d'entériner son adhésion à cette religion.

La nuit suivante, lui apparut dans son rêve un homme juif de belle prestance. « Regarde-moi, lui dit-il, as-tu déjà entendu parler d'Eliahou Hanavi ? C'est moi qui me tiens devant toi. Quitte cet endroit impur et rentre chez toi. Reviens au Judaïsme ! »

Elle se réveilla, encore sous le choc, et, le lendemain, abandonna précipitamment l'Inde pour faire un retour aux sources.

Elle vint ensuite me voir et me raconta que, grâce à ce rêve, elle venait de passer le premier Yom Kippour de sa vie en vraie Juive. Elle me posa ensuite diverses questions sur le Judaïsme et me demanda de lui indiquer comment faire téchouva.

Après son départ, j'ai pensé que son rêve représentait un puissant message du Maître du monde, comme s'il lui avait dit : « Ma fille ! Ne te fourvoie pas ! Regarde, Je suis Hachem et non pas une idole ! Nul ne M'est comparable ! Pourquoi te prosterner devant des pierres ? Prosterne-toi devant Moi, reviens vers le Judaïsme et vers Moi, ton Père céleste ! »

Cela représentera également l'objectif d'Eliahou Hanavi dans les temps futurs, comme il est dit : « Lui ramènera le cœur des pères à leurs enfants » (Malakhi 3, 24) – les enfants « égarés » se rapprocheront de leur Père céleste, qui se rapprochera Lui aussi de nous.

### DE LA HAFTARA



« Voici venir un jour (...) » (Zékharia chap. 14)

Lien avec la paracha : dans la haftara, le prophète prédit la punition des nations du monde qui, à Souccot, ne participent pas au pèlerinage à Jérusalem, sujet évoqué dans la lecture de la Torah du jour de fête de Souccot.

### CHEMIRAT HALACHONE

#### Ne pas juger sévèrement

Si la conduite d'autrui semble plutôt mériter un jugement négatif, il est néanmoins recommandé de garder un doute à ce sujet et de ne pas l'accuser.

Si sa conduite penche plutôt du bon côté, il sera évidemment interdit, d'après la loi, de le condamner. Celui qui, malgré tout, le juge sévèrement et, en vertu de cela, médit de lui, transgresse non seulement l'interdit « Juge ton semblable avec impartialité », mais aussi celui de la médisance.



### PAROLES DE TSADIKIM

#### Parler à l'âme de l'enfant

Les grands Rabbanim et Tsadikim de toutes les générations ont toujours investi de grands efforts de préparation pour être en mesure de recevoir l'influence sainte propre à la soucca. En outre, leur profond amour pour cette mitsva les pousse à y séjourner durant toute la fête presqu'en continu.

Rabbi Eliahou David Rabinovitz zatsal, auteur du Adérét, affirme ne pas tenir rigueur à celui priant seul dans sa soucca, car, parfois, l'homme éprouve une telle attirance pour celle-ci qu'il ne veut pas la quitter, quitte à renoncer à la prière collective. Mais il demande que ces propos ne soient pas publiés dans son ouvrage, afin que le paresseux n'en profite pas pour s'autoriser de ne pas se rendre à la synagogue.

Rabbi Sim'ha Rabinovitz chelita, auteur du Piské Téchouvot, raconte : « Une année, nous avons eu un bébé à Kippour. Huit jours plus tard, à 'hol hamoed Souccot, eut lieu la circoncision dans le beit hamidrach, en vertu de la loi selon laquelle il ne faut pas qu'elle se déroule dans la soucca, de peur que des copeaux ou des feuilles ne tombent sur le nourrisson et le mettent en danger.

« Durant le repas qui, quant à lui, fut organisé dans la soucca, mon grand-père, le Rabbi de Bialé zatsal, auteur du 'Helkat Yéhochoua, prit le nouveau-né dans les bras avec affection et, au regard étonné de l'assistance, s'adressa à lui comme à un adulte : "Tu vois, bébé ? Voilà le skhakh, voilà la soucca et voilà ses décorations." Puis il lui montra les quatre espèces posées sur la table.

« Toutes les personnes présentes en restèrent bouche bée, jusqu'à ce que mon père et Maître zatsal eût l'audace de demander à mon grand-père : "Papa, mais c'est un petit bébé qui ne comprend pas tout cela..."

« "C'est vrai, il ne comprend pas, répondit-il, le visage rayonnant d'une lumière supérieure, mais son âme intègre et saisit mes paroles. Je m'adresse à son âme, afin de les ancrer dans son cœur dès à présent."

« Ceci me rappelle l'anecdote suivante, rapportée dans la Michna de Soucca (2, 8) : Chamaï l'ancien cassa une fois le plafond pour le remplacer par du skhakh, au-dessus du lit d'un bébé d'un jour. Bien que le Choul'han Aroukh tranche que tant qu'un bébé a besoin de sa maman, il est exempt de la mitsva de soucca, cette histoire nous enseigne qu'il est recommandé de l'y amener. »



## PERLES SUR LA FÊTE

### Décorer les chevaux quand ils sortent dans la rue

La mitsva de soucca, « *Tu célébreras la fête des Tentes durant sept jours, quand tu rentreras les produits de ton aire et de ton pressoir* », constitue une invite divine relative à la conduite à adopter après avoir récolté, durant la période estivale, une moisson abondante apte à assurer sa subsistance tout le reste de l'année.

Nos Maîtres affirment ('Haguiga 9a) que la pauvreté convient bien au peuple juif. Le Rav de Permichlan – que son mérite nous protège – explique qu'on a l'habitude de décorer les chevaux lorsqu'on sort avec eux dans la rue, et non quand ils restent dans l'étable. Par contre, la pauvreté ne sied qu'extérieurement aux enfants d'Israël, afin que les gens pensent qu'ils sont pauvres ; mais, en vérité, à l'intérieur de leur foyer, ils doivent jouir d'une grande profusion.

La mitsva de soucca fait allusion à cette idée : vue de l'extérieur, cette cabane de bois, recouverte de branches de palmier ou de roseaux, semble simple et modeste, alors qu'à l'intérieur, elle est magnifiquement ornée par de multiples décos, dont les sept espèces faisant l'éloge de la Terre Sainte. Elle symbolise donc la bénédiction divine qui déverse la profusion sur l'homme au sein de son foyer, plutôt qu'en dehors de celui-ci – le cas échéant, ce serait une « richesse amassée pour le malheur de celui qui la possède ».

### La perfection dans la foi, le repentir, la guérison et la délivrance

Pourquoi sommes-nous si scrupuleux concernant notre étrog, qui ne doit pas présenter le moindre défaut, bien plus que nous veillons à l'aspect des trois autres espèces ?

Car les lettres du mot étrog correspondent aux initiales des mots émouna (foi), téchouva (repentir), réfoua (guérison) et guéoula (délivrance), quatre domaines dans lesquels la perfection s'impose, comme nous en exprimons les demandes : « Je crois d'une foi ferme (...) », « Fais-nous revenir à Toi par un repentir total », « Apporte une guérison complète à tous nos maux » et « Hâte-Toi de nous délivrer par une rédemption totale ».

Toutes ces valeurs existent également de manière partielle, mais nous demandons à l'Eternel de nous les accorder pleinement (Bélavat Ech).

### La solidarité et la joie, symboles de Souccot

Quelle est la source de la joie propre à la fête de Souccot ?

Rabbi Chmouel Rozovsky répond comme suit. D'après nos Sages, la mitsva des quatre espèces symbolise la solidarité du peuple juif. Or, cette solidarité prévaut particulièrement lors de la fête de Souccot, où nous quittons notre demeure fixe pour en rejoindre une provisoire. En effet, nous annulons ainsi le matériel et prenons conscience du caractère éphémère de ce monde ; dès lors, les désirs physiques se trouvent annullés, ce qui nous permet de nous rapprocher d'autrui, conformément à l'interprétation de Rabbénou Yona du verset « L'homme qui s'isole ne fait que suivre ses caprices » (Michlé 18, 1) : « Celui qui cherche à suivre son désir et sa volonté s'éloigne de son prochain et de son ami, car ami comme ennemi s'éloigneront de lui, les désirs de chacun étant différents. »

En l'absence de solidarité au sein de notre peuple, la joie ne peut régner. C'est pourquoi la fête de Souccot, où la solidarité règne en maîtresse, se caractérise aussi par sa joie particulière.

## DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude  
de notre Maître le Gaon et Tsaddik  
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### La mitsva de construire la SouCCA

D'après les décisionnaires, c'est une grande mitsva d'entremer la construction de la soucca dès la clôture de Kippour.

Comment comprendre qu'au terme de ce jour le plus saint de l'année, nous devions nous impliquer précisément dans cette mitsva ? Nous venons pourtant de réciter la prière d'avrit et la bénédiction sur la nouvelle lune, qui équivaut au fait de recevoir la Présence divine ; pourquoi ces mitsvot ne suffisent-elles donc pas ?

Répondons en nous appuyant sur l'interprétation du Gaon de Vilna du verset « Son tabernacle n'est-il pas dans Chalem (vayéhi béchalem soucco) et Sa demeure dans Sion ? » (Téhilim 76, 3) : la seule mitsva dans laquelle l'homme implique la totalité de son être est celle de la soucca. C'est pourquoi elle est la plus appropriée à la clôture du jeûne de Kippour, lors duquel notre corps et notre âme ont absorbé l'esprit de sainteté propre aux mitsvot. Son exécution nous permet de commencer l'année, après ce jour saint, dans un esprit d'élévation.

Il arrive souvent, après avoir accompli une mitsva de laquelle on retire une jouissance physique, comme par exemple l'alimentation, qu'on ne sache pas si on l'a réalisée de manière désintéressée ou si on a cherché à en tirer du plaisir plutôt qu'à procurer de la satisfaction à l'Eternel. C'est la raison pour laquelle, dès la clôture de Kippour où on a sanctifié son corps en s'abstenant de boire et de manger, apportant ainsi une réparation à tout ce qu'on a fait entrer et sortir de sa bouche durant l'année, on s'affaire dans la mitsva de soucca, y plongeant la totalité de son être sans qu'il en retire le moindre profit, ne cherchant qu'à contenter le Créateur. En outre, on s'adonne avec une grande joie à la mitsva de construire la soucca, heureux à l'idée de pouvoir bientôt y recevoir les saints ouchpizin et jourir de ce séjour à l'abri de l'ombre divine.

Ainsi donc, du fait que l'homme pratique la mitsva de soucca de manière totalement désintéressée, tout en sanctifiant et purifiant l'ensemble de son être, le Saint béni soit-Il assimile sa bonne intention à un bon acte, en l'aïdant, au courant de l'année à venir, à agir également animé de mobiles purs et non pas pour en tirer une jouissance personnelle. A cet égard, la mitsva de soucca a la propriété de déverser sur l'homme un courant de sainteté et de pureté l'incitant à agir, tout au long de l'année, conformément à ces valeurs et dans le but de satisfaire le Très-Haut.

D'où la prépondérance de cette mitsva, observée avec les deux cent quarante-huit membres et trois cent soixante-cinq nerfs de notre corps, qui s'y voit pleinement. Qu'il soit de la volonté de l'Eternel que, de même que nous sommes parvenus à subjuguer le mauvais penchant à cette occasion-là, nous y arriverions le reste de l'année à venir et nous renforçions dans l'étude de la Torah et l'accomplissement des mitsvot, avec une pureté d'intention. L'Eternel, qui aide quiconque vient se purifier, nous assistera alors.



## SUJET DU JOUR

**L**a construction et la décoration de la soucca occupaient une place importante dans la vie du Roch Yéchiva Maran Eliezer Ména'hem Shakh zatsal. De nombreuses histoires ont été racontées et écrites au sujet de ceux qui se chargeaient de ces préparatifs de la fête et, conséquemment, bénéficiaient de la bénédiction salvatrice du Tsadik exprimant sa profonde reconnaissance.

Généralement, Maran mettait un point d'honneur à ne pas profiter des services d'autrui. En dépit de son âge avancé et des longues minutes que cela lui prenait, il s'efforçait de chercher lui-même les livres du Rambam ou du Rachba sur le traité de SouCCA, plutôt que de demander à l'un de ses élèves de les lui apporter. Il détestait au plus haut point avoir recours à l'aide extérieure. Pourtant, il existait une exception à cette règle de conduite : la construction de la souCCA, pour la simple raison que cela dépassait ses faibles capacités physiques. Mais il cherchait alors à dédommager les personnes l'ayant aidé pour les remercier. Quel était son mode de paiement ? Celles-ci étaient largement rémunérées en cela qu'elles ne tardaient pas de connaître le salut tant attendu.

L'un de ses élèves proches, qui s'est penché de près sur le sujet, raconte : « La grande majorité des jeunes gens – soit une centaine – l'aident à construire sa souCCA se fiançaient dans la même année. Rares étaient ceux qui revenaient l'aider l'année suivante. Cette rémunération se transforma alors en un but en soi. Les préparatifs de la fête qui, au départ, constituaient une demande de la part de Maran, devinrent l'offre la plus demandée de quiconque aspirait

au salut, que ce soit pour trouver son âme sœur ou avoir une descendance viable. Tous désiraient l'aider afin d'être agréés, lui rendre service pour recevoir sa brakha. Finalement, cela devint un fait admis de tous : celui qui était en âge de se marier et n'avait pas encore rencontré son conjoint, il lui suffisait d'aller aider Maran à construire sa souCCA pour voir son vœu se réaliser. »

Cette tradition de participer à la construction de la souCCA du Tsadik existait déjà quand il habitait encore à Jérusalem. Il semble que la Rabbanite en fût à l'origine ; elle se souciait que des ba'hourim de la Yéchiva de 'Hevron viennent l'aider dans cette tâche.

« Mais comment pourrais-je les remercier pour leur aide ? » demanda-t-il à son épouse, le regard rempli de satisfaction et de reconnaissance, une fois que la souCCA fut prête. Elle lui répondit que, parmi les jeunes hommes l'ayant aidé, certains avaient déjà atteint l'âge de se marier et n'en avaient pas encore eu le mérite. « Tu pourrais les bénir », suggéra-t-elle alors.

L'idée plut au juste. Il est possible qu'il n'était lui-même pas pleinement conscient de la puissance de ses bénédictions. Or, la réalité le confirma rapidement : ceux qui en bénéficièrent se fiancèrent dans l'année. Pourtant, il crêda cette réussite au mérite de la Rabbanite, tout comme celle des autres bénédictions qu'il prononça au cours de son existence.

Rav Shakh demandait que sa souCCA soit construite dès la clôture de Kippour. Aussitôt après le jeûne, on entreprenait cette tâche, achevée le soir même. Le lendemain matin, les jeunes revenaient pour fixer les décorations. Maran désirait alors que la nappe soit mise sur la table, ainsi que le napperon destiné à couvrir les 'halot, qui ornaient donc la souCCA dès le onze Tichri.

Lorsque tout était prêt, il venait voir la souCCA et admirer le résultat. C'était une heure de grâce. Son visage rayonnait de joie et il semblait au comble du

bonheur. Il scrutait les planches une à une. Il vérifiait que le skhakh était suffisamment épais. La plupart des décorations étaient placées sur les murs et les plus épaisses, qu'elles fussent petites ou grandes, n'étaient pas accrochées en dessous du skhakh. Heureux, Maran rejoignait alors sa pièce et, là, il bénissait les ba'hourim qui avaient construit sa souCCA. C'était un moment exceptionnel, des instants de faveur inoubliables et très révélateurs. Souvent, il buvait lé'haïm avec les jeunes. Il ne prononçait pas la même brakha à tous, mais s'adressait individuellement à chacun d'entre eux, auquel il donnait celle qu'il avait personnellement besoin, alors que le principal intéressé l'ignorait parfois lui-même.

Il arrivait qu'il n'ait plus les forces de les bénir aussitôt après leur travail et le faisait alors plus tard. Ceux qui ne pouvaient pas revenir à un autre moment inscrivaient leurs noms et leurs demandes sur un papier qu'ils remettaient à l'un des membres de sa famille, lequel le transmettait ensuite au Rav. Quand il était disponible, il prenait la liste des noms et récitait avec ferveur quelques chapitres des Psaumes. On le voyait ainsi souvent dire des Téhilim à la clôture du premier jour de fête.

A l'entrée de la fête, après l'allumage des bougies ou la récitation de kiddouch, il s'asseyait pour prier en faveur du salut de toutes les personnes inscrites sur sa liste.

Maran veillait à ce que toutes les décorations qu'on lui apportait soient accrochées dans sa souCCA. C'était loin de représenter une tâche facile, mais il était prêt à investir ce temps de réflexion afin de faire plaisir à tout le monde. Ceci était d'autant plus difficile qu'il attachait beaucoup d'importance à la place des décorations et ne permettait qu'en l'absence d'autre alternative de les fixer au-dessus de sa tête ou de la table.

## Soucot

Soucot est appelé par la Thora «zman simhaténou, le temps de notre réjouissance».

Le **Gaon de Vilna** explique la différence linguistique entre les deux notions très proches de sim'ha et sassone. Sim'ha représente la joie présente au début du processus, alors que sassone symbolise la joie présente lors de l'accomplissement de notre projet.

Il déduit cela du passage de la prière du Chabat matin «sméh'im bétsétame sassim bévoame» **שמחים בצאתם ששים בבואמ**.

### *Gaon de Vilna*

Par exemple, au moment où on prend la route avec notre voiture chargée pour partir en vacances, le sentiment qu'on éprouve est de la simha. Par contre, au retour des vacances, le sentiment accompli de vacances réussies est du sasson. Or, Soucot représente à priori une fête de bilans. C'est la fête des récoltes, où l'on se réjouit des fruits enfin prêts à être consommés après avoir travaillé la terre pendant de longs mois. C'est également le bilan du mois d'Eloul, de Roch Hachana, des 10 jours de pénitence et de Yom Kippour. Le premier jour de fête on lit la Haftara où il est indiqué qu'à la fin des temps, les goyim viendront fêter Soucot à Jérusalem. Tout indique donc que Soucot est une fête de «fin de route». On devrait donc plutôt l'appeler «zman sassonénou» et pas simhaténou! Nous pouvons répondre de la façon suivante.

Lorsqu'un goy gagne une grande somme d'argent, il le dilapide immédiatement. A l'inverse, un juif l'utilise à bon escient et s'en servira pour monter plein des nouveaux projets : un kollel, une yéchiva, une koupat Tsédaka, une synagogue etc. La réponse est donc claire : un juif n'est jamais arrivé au bout du chemin, il est toujours en quête de nouveaux projets et de nouveaux objectifs. Même quand on finit un traité de Guémara, il est de coutume d'en commencer immédiatement un nouveau, pour montrer que chaque fin n'est en réalité qu'un tremplin pour commencer une nouvelle ascension. Il en est ainsi de Soucot. Nous faisons le bilan des jours redoutables pour nous en servir pour commencer un nouveau cycle dans notre avodat Hachem de manière optimale, avec un long hiver à aborder.

Le **Midrach** enseigne qu'à Yom Kippour, le satan voit que les Juifs sont dénués de fautes et dit à Hachem : Tu as un peuple sur Terre qui ressemble aux anges, pieds nus, sans manger ni boire ni haine ... A priori, on ne comprend pas les paroles du satan. Pourquoi cet ange accusateur se

transformerait-il soudainement en avocat ? Il aurait dû simplement s'abstenir d'accuser Israël ! On peut expliquer qu'en fait, le satan souligne ces points pour se préparer à accuser le peuple juif dès le lendemain de Kippour, là où tout le monde mangera, portera des chaussures ... Tiendront-ils leurs engagements tout frais ? C'est pour cela que juste après kipour on doit commencer à faire des mitsvot. Une des deux mitsvot principales est la mitsva des quatre espèces : loulav, étrog, arava et hadass.

Le étrog (cédrat) est le seul des quatre espèces qui devient impropre à la mitsva s'il en manque même une infime partie, le premier jour, il doit donc être absolument entier. Comme signe, retenons que le étrog s'écrit en hébreu : אהרג, dont les quatre lettres forment l'acrostiche des quatre demandes que nous insérons dans notre prière chaque jour et que nous demandons qu'elles soient «entières» :

**א** : la Emouna (foi) : Ani Maamin b'EEmouna Chéléma

**ה** : la Téchouva (repentir) : Ha'hzirénou BiTchouva Chéléma

**ר** : la réfoua (guérison) : Réfoua Chéléma

**ג** : la guéoula (délivrance) : Mahèr légaolénou Guéoula Chelema

**Rav Itshak Blayzer**

### **La Mitsva de la SouCCA**

La Mitsva de la SouCCA est un grand mérite pour sauver tous ceux qui s'abritent à son ombre de tout malheur et de toute maladie.

Le **Zohar Haquadoch** s'étend longuement là-dessus. On trouve une allusion à cette idée dans la guémara (souCCA 25a) : Celui qui souffre est dispensé de la SouCCA (min aSouCCA). Cela signifie que celui qui souffre est dispensé de son malheur «par la souCCA» (min asouCCA), par la puissance de la mitsva de la SouCCA, il est dispensé de son malheur. Cette allusion figure également dans les paroles de la michna : les malades et ceux qui s'occupent d'eux sont dispensés de la souCCA, c'est-à-dire que par le mérite de la mitsva de la souCCA, on est dispensé de toute maladie, et de tout ce qui «s'occupe de la maladie» pendant tous les jours de l'année.

**Tiféret Chlomo**

### **SouCCA, Emouna**

La Guémara (Baba Métsia 85a) rapporte l'histoire suivante : «Il est arrivé une fois qu'un veau, qui était mené à l'abattoir, s'est mis à fuir, jusqu'à

mettre sa tête dans les vêtements de Rabbi (Rabbi Yéhouda haNassi) et le veau a pleuré. Rabbi lui a dit : va (à l'abattoir), car tel est ton destin ! Dans le Ciel, on a proclamé : Puisqu'il n'a pas montré de miséricorde, laissons les souffrances venir sur lui. Rabbi aura alors des souffrances durant de nombreuses années, jusqu'à se retrouver dans une situation où il exprimera clairement de la miséricorde envers les animaux. **Le Rav Nathan Wachtfogel** dit : Que reproche-ton à Rabbi ? Nos Sages n'ont-ils pas clairement exprimés que les animaux doivent être égorgés ? Est-ce que chaque chohét doit être puni ? Il répond que cela est vrai, mais si un veau en vient à fuir jusqu'à vous, et demande de la miséricorde d'être sauvé, nous devons avoir de la miséricorde et cela nous oblige à le garder et à ne pas le repousser. C'est cela l'essence de la Souca, décrite comme : « **l'ombre de la émouna** », c'est-à-dire que nous fuyons toutes les préoccupations de ce monde pour se mettre à l'ombre de Hachem. Lorsque l'on prend refuge chez D., même si on a des décrets importants contre nous (à l'image du veau mené à l'abattoir), Hachem est obligé d'utiliser son attribut de miséricorde. Il ne peut pas nous repousser, et à la place, il doit nous protéger. Si après Kippour, il reste malgré tout quelques mauvais décrets nous concernant, nous utilisons la puissance de la Souca, en courant « **sous les habits** » de Hachem, l'obligeant à déchirer ses décrets négatifs, nous assurant alors certainement une bonne année.

### Rav Nathan Wachtfogel

La Guémara (Soucca 11b) apporte deux avis : selon Rabbi Akiva, le mot soucot est à prendre littéralement, il s'agit d'un souvenir de nos quarante années d'errance dans le désert, durant lesquelles nous avons été protégés de la forte chaleur par des cabanes dans lesquelles nous vivions ; selon Rabbi Elazar, les Souccot font références aux Nuées de Gloire (Anané haKavod) qui entouraient notre peuple dans le désert. Il est possible que les deux soient vraies, cela et cela étant les paroles de D. Au début, les juifs ont construit des édifices physiques, et en récompense de leur don de soi d'avoir quitté l'Egypte dans des maisons aussi temporaires et sans se plaindre, Hachem les a alors enveloppés dans les Nuées de Gloire.

### Séfer haTodaah

#### Pourquoi les femmes sont-elles exemptes de la Mitsva de la souca ?

Il y a une règle disant que si les femmes ont fait partie du miracle, elles doivent également participer à la mitsva ? Comme par exemple, les bougies à Hanoucca, la matsa à Pessah. Or, elles ont également bénéficié des Nuées de Gloire dans

le désert. Le **Hatam Sofer** dit que puisque les femmes n'ont pas pris part à la faute du Veau d'or, les Nuées ne vont revenir que pour les hommes, et non pas pour les femmes, car elles ne les ont jamais vraiment quittées. Ainsi, c'est uniquement les hommes qui doivent s'asseoir obligatoirement dans la Souca, pour se rappeler des Nuées qu'ils ont fait partir par leur faute, et qui vont revenir par leur Téchouva.

**Hatam Sofer**

### Loulav

On illustre par une parabole : deux hommes en litige sont entrés chez le roi pour être départagés et personne, à part le souverain, ne connaissait les détails du cas. Le roi a jugé l'affaire ; sans qu'on sache lequel des deux plaignants a eu gain de cause. Le roi dit : Celui qui sortira en brandissant une épée, tout le monde saura qu'il a gagné. De même, les juifs et les non-juifs sont amenés en jugement à Yom Kippour ... Hachem dit : Prenez vos loulavim en main afin que tout le monde sache que vous avez gagné dans le jugement !

*Midrach Tanhouma (emor 18)*

**Halakha :** Certains ont l'habitude de commencer la construction de la souca dès la fin de yom kipour afin de montrer à Hachem que les engagements que nous avons pris à kipour nous sommes prêts à les accomplir. Pour la même raison on a l'habitude de faire le lendemain de Kipour la Téfila du matin plus tôt que l'habitude.

**Choulhan Hahoukh et Michna Beroura**

**Dicton :** *La vieillesse c'est l'hiver pour les ignorants et le temps des moissons pour les sages.*

**Proverbe Yiddich**

### Chabbat Chalom

יצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת גויס חנה,  
רפא יהודה בן מלכה, אליוון בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן ליב בן  
רבכה, שמחה גיזות בן אליעז, חיים בן סוזן סולטנה, משה שלום בן דבורה  
רחל, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוחה, פיניא אולגה בת ברנה,  
רינה בת פיבי, רחל בת אסתר, נחום בן שמחה. אברהם בן רחמנוא נחום בן  
שמחה. לידה קללה לרינה בת זהרה אנדריאת. זרע של קיימא לחניאל בן מלכה  
ורות אורליה שמחה בת מרים .

לעליו נשמת : ג'ינט מסעודה בת גזלי עיל, שלמה בן מהה

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

[www.kollel-aixlesbains.fr](http://www.kollel-aixlesbains.fr)

# YA'AQOV SE DIRIGEA VERS SOUCCOT

Yo'hanan NATANSON

Un Midrash très connu raconte comment les nations du monde sont venues voir le Saint Béni soit-il pour se plaindre du grand nombre de commandements qui ont été donnés à Israël, alors qu'elles-mêmes n'en ont reçus que sept. Le Saint Béni soit-il accéda à leur demande, et leur demanda d'accomplir la Mitsvah de Soucca.

Cette mitsva est en effet considérée comme une mitsva « facile », et les nations, comme on sait, s'empressèrent de construire une Soucca. Elles commencèrent à y résider comme l'exige la Loi. Le Saint Béni soit-il suscita alors un soleil brûlant, et les nations, ne supportant plus la chaleur, quittèrent la Soucca, non sans lui donner au passage un coup de pied, en signe de mépris pour cette misérable cabane dans laquelle Hashem leur avait demandé d'habiter.

Nos Sages de mémoire bénie ont objecté : « On n'est pas obligé de résider sous la Soucca si l'on est incommodé par la pluie, ou une chaleur excessive ! » Les nations n'ont donc pas commis de faute, et sont quittes de l'accomplissement de la Mistva de « Lechev basoucca » (résider dans la Soucca) que Hashem, à leur demande, avait imposée.

Certes, répondent nos Sages, mais le coup de pied était de trop !

Que signifie ce coup de pied ? Il montre à quel point les nations sont incapables d'éprouver la

joie et l'amour de la Mitsvah comme marque de l'amour que Dieu nous porte.

Un Juif, même s'il est éloigné de la Torah, éprouvera nécessairement une grande joie lorsqu'il se trouvera avec ses frères et ses sœurs sous la protection divine, dans la précarité même de la Soucca. Avec sans doute des intensités variables, un Juif ressentira cette joie.

Mais pourquoi en est-il ainsi ? Pourquoi cette dimension de **la joie dans l'accomplissement du commandement divin** est-elle inaccessible aux nations ?

Le Rav Munk zl, s'appuyant sur le Ramban, donne une très belle explication, en commentant un verset de la parasha **Vayichla'h** :

Waïachav bayom  
hahou 'Essaw lédarko  
séirah. Weya'qov nass'a  
souccotah [...]

« Ce jour même, Ésaü reprit le chemin de **Séir**. Quant à Jacob, il se dirigea vers **Soukkoth**; » (Béreschit 33, 16-17)

Au sens simple du verset, Séir et Souccoth sont des **lieux**. Ils indiquent d'abord la **séparation** physique et géographique des deux frères, séparation voulue par Ya'qov lui-même. Il sait que l'accomplissement du projet divin, l'aventure spirituelle d'Israël dans l'histoire humaine, ne pourra avoir lieu qu'après une séparation radicale de tout ce que représente son frère 'Essaw : la conquête,

par la force brute, du monde **matériel** !

Mais le verset annonce aussi ce qui va séparer Israël des nations, et particulièrement de la civilisation chrétienne, dépositaire de l'héritage spirituel de 'Essaw.

Le Christianisme connaît la dimension du « Séir », du bouc émissaire. Ramban note que 'Essaw est appelé « Ish Séir », qu'on peut traduire par l'homme du bouc, c'est-à-dire de l'absolution des fautes, produit de la grâce et de l'amour divins, telle que nous la connaissons à Yom Kippour. La doctrine chrétienne se montre sensible à cette dimension du pardon.

Mais cela s'arrête là.

Ya'qov, lui, **va vers Souccoth**. Le pardon des péchés obtenu à Kippour n'est pas pour nous la plus haute expression du service divin. Kippour est une purification, une réparation qui mène vers Souccoth, « Zéman sim'haténou ». Et cette dimension de la joie pure de l'accomplissement de la volonté divine, est inconnue des Nations.

C'est ainsi que 'Essaw va vers Séir. La soucca ne mérite pour lui qu'un coup de pied. Yaakov va vers Souccot, qui consiste à ressentir profondément la joie d'accomplir le destin d'Israël : faire la volonté de Dieu !

Que l'année 5780 vous soit douce comme le miel !

Les quatre espèces de Souccot sont une source intarissable d'enseignements sur notre conduite, pour toute l'année.

Le Midrash, comparant chaque catégorie du peuple juif à l'une des quatre espèces est notoire. D'après celui-ci, le Étrog représente le Juif ayant à son actif Torah et bonnes actions. Le Loulav celui qui n'a que la Torah, le 'Hadass ne pratique que les bonnes actions et enfin la Arava qui ne comporte rien d'autre spirituellement parlant que son appartenance au peuple Juif.

Le Loulav possède un bon goût (par son fruit) mais n'exhale pas de parfum particulier. De même le Juif-Loulav est-il capable de donner de bons fruits grâce à son étude, mais n'est pas repérable au loin car son renom dans la pratique des Mitsvot n'est pas fort. Loin de nous toutefois, la pensée de représenter cette catégorie par un érudit de la Torah qui ne pratique rien car Dieu dit d'un tel homme: «*Et à l'impie, Dieu dit : qu'as tu à énoncer Mes lois, à porter Mon alliance sur tes lèvres* » (Téhilim 50,16).

Il faudrait plutôt définir cette catégorie comme celle d'un Juif extrêmement impliqué dans l'étude des textes saints, mais respectant simplement les lois de la manière la plus simpliste possible, avec une vitalité minimale, tout en n'en négligeant aucune.

Le Loulav devient, selon cette explication, le symbole de la Torah

par excellence, plus encore que les trois autres espèces. En fait, bien que le Étrog représente la complétude par excellence, sachant allier théorie et pratique avec la même ferveur religieuse, il reste que son épanouissement spirituel provient en partie de la pratique des Mitsvot. Le Loulav, lui, ne s'identifie que par la seule Torah.

Les Mitsvot peuvent être mises en parallèle avec les organes d'un corps. L'objectif de chaque organe est de concrétiser l'influx nerveux venant de la volonté de la personne. La Torah, elle, est à comparer directement à cette volonté.

Lorsqu'un homme étudie la Torah, sa volonté propre fusionne avec la Volonté et la Sagesse Divine, qui ne font qu'un avec Lui. Tandis que la réalisation d'une Mitsva ne permet l'attache que par l'un ou plusieurs organes à la Divinité. Il n'est absolument pas question ici de discréder l'action par rapport à l'étude, mais de mettre en évidence la faculté particulière de cette dernière dans l'attachement avec le Créateur, plus que toute autre chose.

Le Juif faisant partie de la catégorie du Loulav devient l'incarnation et l'ambassadeur de la Volonté Divine, en ce que son plaisir et sa soif ne se portent que sur celle-ci, et donc l'attachement profond à son Créateur par le moyen le plus direct qui soit.

Chaque Juif devrait saisir l'impor-

tance spirituelle du Loulav. Ne fait-il pas lui aussi partie du bouquet de la Mitsva? Ne reflète-t-il pas cette leçon formidable d'attachement à Dieu que tout un chacun se réjouirait de ressentir?

La haute taille et la mise en évidence du Loulav au sein du bouquet font, d'après les textes, que l'on récite la bérakha "Al Nétilat Loulav", même si le Étrog se trouve également présent. Peut-être pour nous rappeler également, enseigne le Rabbi de Loubavitch, la pertinence de la leçon que l'on apprend de lui : mettre au premier rang l'amour de la connaissance fusionnelle du Juif avec son Dieu, passant principalement par la Torah, qui « ne fait qu'un avec Dieu et avec le peuple Juif ».

Le Loulav est aussi l'espèce avec laquelle on effectue les Naanouyim (agitations).

Il est possible de comparer celles-ci avec les mouvement de l'Homme lorsqu'il étudie. Symbole de l'étude de la Torah, le Loulav doit également nous rappeler la joie de l'étude, et combien cette joie et cette concentration doivent irradier jusqu'à pouvoir la visualiser dans les mouvements physiques de l'homme qui étudie.

Dans le même sens, le Zohar rappelle que les mouvements de l'Homme occupé à l'étude rappellent l'image d'une flamme, animée d'un mouvement doux et régulier. Le mouvement de cette flamme vient de l'envie de celle-ci de « s'envoler » et de retourner à sa source céleste. Ainsi, l'homme



qui étudie la Torah symbolise cette volonté cachée de retourner à sa source spirituelle, c'est à dire l'attachement à Dieu par excellence. Les mouvements du Loulav entraînent inévitablement le mouvement des autres espèces, plus proches de la pratique des Mitsvot. Ainsi l'implication et la vitalité au moment de l'étude engendrent, par ricochet, la volonté de s'impliquer et de vivre la pratique du reste des Mitsvot avec la vitalité et la joie requise.

Les branches du Loulav basculent régulièrement à droite, à gauche, au centre. Ainsi est l'habitude de l'étude de la Torah. Débuter une

réflexion à droite, la réadapter à gauche, enfin retrouver son équilibre et la juste loi. Cela nous apprend combien il faut s'appliquer, rechercher et patienter avant de trouver la bonne conclusion.

Enfin, on doit toujours garder à l'esprit que l'on secoue seulement le Loulav et non son fruit (la datte). Pour nous rappeler que, dans notre étude, on doit systématiquement rester humble et ne pas sentir qu'on est déjà parvenu à goûter aux fruits succulents, mais seulement aux feuilles.

Que Dieu nous bénisse tous d'une abondance matérielle et spiri-

tuelle, d'une année douce comme le miel, et que nous puissions continuer à pleinement profiter de notre Torah, qui est « notre vie, et l'allongement de nos jours », dans ce monde et dans l'autre.



Le *Torat Avot* rapporte au nom du Rabbi de Kobryn - que son mérite nous protège - que les jours de *bein hametsarim*, de sonnerie du Chofar, les dix jours de pénitence et Kipour, ainsi que Soukot et les quatre espèces, tout cela est une préparation au jour auquel s'applique le verset : « Tu as été instruit à la connaissance que c'est l'Éternel qui est Dieu, il n'est point d'autre que lui » (Dt 4, 35). En d'autres termes, tous ces saints jours constituent une préparation à Chemini 'Atséret, où se produit la grande révélation qu'expriment les mots « tu as été instruit à la connaissance ». Si l'on se réfère à ce qu'enseignent nos sages en *Roch Hachana* 4a, d'après quoi Pessa'h est la première des fêtes, nous devons conclure que Chemini 'Atséret est la conclusion de toutes les fêtes (bibliques). D'après cela, toutes les fêtes conduisent à Chemini 'Atséret, où a lieu l'unification du Saint bénî soit-il et d'Israël, suivant l'expression : « Venez et réjouissons-nous, Moi et vous. » On peut trouver à cela une allusion dans le verset du Cantique des cantiques (8, 6) : « Place-moi comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras, car l'amour est fort comme la mort. » L'expression *un sceau sur ton cœur* se réfère à ceux des jours de fête qui ne comprennent pas de mitsvot pratiques, et dont le seul sceau est celui du cœur ; tandis que l'expression *un sceau sur ton bras* vise les jours de fête caractérisées par des commandements pratiques, comme Pessa'h et la

consommation de la matsa, etc. Or toutes ces fêtes conduisent à la notion de *l'amour, fort comme la mort...* dont *les traits sont des traits de feu*, notion qu'incarne le jour de Chemini 'Atséret, qui a pour thématique particulière l'union du Saint bénî soit-il et d'Israël.

Il faut conclure de cela que l'essence même de la fête de Chemini 'Atséret s'exprime par ce verset, *Tu as été instruit à la connaissance que c'est l'Éternel qui est Dieu, il n'est point d'autre que lui*. On peut expliquer cela à la lumière des propos du *'Hessed lé-Avraham* : celui-ci demande pourquoi Israël n'a pas pris possession de la terre du Qini, du Qenizi et du Qadmoni. Or il existait dix peuples (en terre d'Israël), correspondant aux dix *séphirot* ; et le mérite qu'a Israël d'hériter du pays provient de l'amendement (*tiqoun*) de ces dix *séphirot* (ou *midot*, « mesures »). Puisque les sept bergers saints (les *ochpizin*) amendèrent les sept *midot* inférieures, Israël eut le mérite de conquérir la terre des sept peuples cananéens ; mais de la terre du Qini, du Qenizi et du Qadmoni, ils ne prirent point possession, car les trois premières *midot* ne sont pas encore parvenues à leur plein amendement. Ce n'est que dans des temps à venir, lorsque ces trois premières *midot* seront, elles aussi, amendées par le roi messie, qu'Israël prendra également possession de la terre du Qini, du Qenizi et du Qadmoni - comme il est dit au sujet du messie : « Sur lui reposera l'esprit de l'Éternel, esprit

de *sagesse* et de *discernement* (...) esprit de *connaissance* et de crainte de l'Éternel » (Is 11, 2), vertus qui correspondent aux trois premières *midot* ('*Hokhma*, *Bina*, *Da'at*), que le roi messie est destiné à parachever. De même, chacune des fêtes correspond à l'une des *midot* : Pessa'h à '*Hessed*, Chavou'ot à *Tiféret*, Soukot aux *Guevourot* adoucies, etc. Mais il est des temps déterminés, comme le saint Chabbat, où apparaît la lumière des trois premières *séphirot*. Il y a lieu de dire que tel est aussi le propos de Chemini 'Atséret, qui se trouve au-dessus des *midot*, et dont les vertus réparatrices sont plus élevées que celles des autres fêtes. C'est pour cela que ce jour est appelé *chemini* (huitième), bien qu'il constitue une fête en lui-même, distincte de Soukot : telle est l'essence même de ce jour que de correspondre à la notion de *huitième* - c'est-à-dire qu'il relève des trois premières *séphirot* [lesquelles s'élèvent au-delà des sept autres, comme le chiffre 8 s'élève au-dessus du 7] -, et c'est en lui que se réalise la notion qu'exprime le verset : « Tu as été instruit à la *connaissance* (*da'at*) que c'est l'Éternel qui est Dieu ».

D'après cela, on comprendra l'enseignement du *Torat Avot* au sujet du débat entre décisionnaires, quant au fait de savoir si Chemini 'atséret est appelé fête ('*hag*) ou non - d'autant que dans la Torah elle-même, le mot '*hag* n'apparaît pas au sujet de Chemini 'Atséret.



Le *Torat Avot* explique que le mot ‘*hag*’ forme les initiales de ‘*Hassadim/Guevourot*’ (bontés et puissances) ; or Chemini ‘Atséret est tout entier ‘*Hessed*’ (bonté, bienfaisance), et la dimension de *Guevoura* (puissance, stricte justice) ne s'y trouve pas du tout ; c'est pourquoi la Torah ne lui donne pas le nom de ‘*hag*’. Selon cela, on comprendra que toutes les autres fêtes soient appelées ‘*hag*’, d'après ce double caractère de ‘*Hassadim*’ et de *Guevoura* ; car ces deux dimensions incluent l'ensemble des sept *midot*, et toutes les fêtes relevant de ces sept *midot* sont appelées ‘*hag*’. Mais Chemini ‘Atséret, qui est au-delà de ces *midot* et relève du parachèvement des trois premières *séphirot*, se place au-dessus de la notion de ‘*hag*’.

Si l'on rapporte cela à la question du service de Dieu, le verset *Tu as été instruit à la connaissance que c'est l'Éternel qui est Dieu, il n'est point d'autre que Lui* [ce qui peut se lire « il n'est rien en dehors de Lui »] représente le plus haut degré d'annulation de l'ego, celui où le Juif s'efface entièrement devant Dieu, bénit soit-il, au point que plus rien, plus aucune réalité ni être n'existe en dehors de Lui. Comme l'expliquait le saint Ba'al Chem tov, le principe « il n'est rien en dehors de Lui » inclut tout, le minéral, le végétal, l'animal, l'humain et toutes les forces de l'univers, car rien n'existe hors de la force suprême ; car « c'est Toi qui les fais vivre toutes ». Or l'effacement de soi qui caractérise Chemini ‘Atséret est un effacement

émanant de l'amour, car « l'amour est fort comme la mort ». C'est pourquoi il est dit *Tu as été instruit à la connaissance...*, car la connaissance (*Da'at*) est associée à la notion d'attachement (*deveqout*), comme il est dit : « Et l'homme connaît (*yada'*) 'Hava sa femme » (Gn 4, 1). Et l'attachement parfait envers Dieu n'est atteint que lorsque l'effacement de soi participe du niveau appelé « il n'est rien en dehors de Lui », car s'il y a *autre chose*, tel n'est pas l'attachement qui convient. C'est aussi le sens du verset : « Tu sauras en ce jour et tu imprimeras en ton cœur que c'est l'Éternel qui est Dieu, dans les cieux en haut et sur la terre en bas, il n'en est point d'autre » [litt. « il n'y a rien d'autre »] (Dt 4, 39). Tu sauras (*véyada'ta*) relève de la mesure de *Da'at* ; et le parachèvement de cette *mida* passe par le fait de *savoir en ce jour et d'imprimer en son cœur que c'est l'Éternel qui est Dieu, dans les cieux en haut et sur la terre en bas, qu'il n'en est point d'autre*, c'est-à-dire par l'effacement complet de l'ego.

Tel est le propos de Chemini ‘Atséret, qui comprend le principe selon lequel *Tu as été instruit à la connaissance que c'est l'Éternel qui est Dieu, il n'est rien en dehors de Lui* : par l'entier effacement de soi devant Dieu, bénit soit-il, se produit l'amendement de la mesure de *Da'at*. Certes, il est impossible de parvenir à l'effacement supérieur émanant de l'amour, si ce n'est après tout le service des jours de *bein hametsarim*, d'éloul, des jours de pénitence, de Kipour, de

la Souka et des quatre espèces. Tous ces jours préparent au degré de *Tu as été instruit à la connaissance...*, degré qui est le service essentiel de Chemini ‘Atséret. Or tel est le propos des deux jours particuliers que compte l'année : Yom Kipour, unique au sein de l'année, et Chemini ‘Atséret. Yom Kipour a lui aussi pour thème l'entièvre annulation devant Dieu, bénit soit-il, comme l'écrit le saint Rabbi de Berditchev – que son mérite nous protège – : on sait que Kipour n'apporte l'expiation que si l'on s'efface, soi-même, toutes ses forces et tout ce que l'on possède, devant Dieu, sur le mode de *ein* (« il n'y a pas »). Simplement, Yom Kipour est sur le mode de la crainte, et l'effacement de soi, ce jour-là, provient de la crainte : c'est grâce à la crainte que l'on parvient à la notion qu'*il n'est rien en dehors de Lui*. À Chemini ‘Atséret, en revanche, l'effacement de soi provient de l'amour, comme il est : « Car l'amour est fort comme la mort. » Car Chemini ‘Atséret a lieu après la fête de Soukot, où s'applique le verset : « Le Roi m'a conduite en ses appartements, exultons et réjouissons-nous en Toi » (Ct 1, 4) ; jusqu'à ce que l'on parvienne au plus haut degré, celui de Chemini ‘Atséret, jour de l'attachement à Dieu émanant d'un effacement de soi opéré par la force de l'amour, puissant comme la mort, car il n'est rien en dehors de Lui.

Extrait de *Nétivot Chalom*, t. II





## Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

**« Et il ne s'est plus levé de prophète en Israël comme Moché, auquel Hachem S'est fait connaître face à face... et pour toute la main forte, et pour toute la grande terreur qu'a faites Moché aux yeux de tout Israël. » Dévarim (34 ; 10-12)**

Rachi vient nous expliquer les derniers mots de la Torah : « aux yeux de tout Israël », en disant : « Son cœur l'a poussé à briser les Tables de la Loi sous leurs yeux ».

Aussi étonnant que cela puisse paraître, la Torah ne termine pas avec un « happy end », mais au contraire en rappelant un événement plutôt dur, celui de la destruction des Tables de la Loi après la faute du veau d'or.

Pourquoi se quitter sur un épisode aussi triste ? Quel est le sens de l'acte de Moché et en quoi est-il important ?

La Torah vient nous rappeler le grand acte de Moché et souhaite que nous en percevions l'utilité et les conséquences positives.

Au moment où tout le peuple d'Israël s'apprête à clôturer la lecture des cinq Livres et à fêter Sim'hat Torah, Hachem, estimant ce moment particulièrement propice, nous transmet alors un précieux message afin de mieux recommencer une nouvelle lecture de la Torah et une nouvelle année. Comme nous le savons et le constatons tous, nous sortons ce jour-là dans nos communautés, tous les Sifrei Torah et leurs accessoires du Heikhal. Les fidèles ne lésinent pas sur l'achat des Mitsvot, comme l'ouverture, la fermeture du Heikhal, ou le port du Séfer Torah.



On dépense de belles sommes pour les Rimonim ou autre décoration du Séfer Torah. Cet aspect de la Torah nous plaît, ce sont des moments forts. Chantez, dansez, Kavod à la Torah !

Les synagogues sont pleines : des hommes « ivres » de joie, des femmes « armées » de bonbons, et des enfants munis de leur mini Sefer Torah en peluche qui imitent les grands. Personne ne manque ce grand évènement tellement spécial.

Le 'Hafets Haïm nous explique cet engouement et les risques qu'il comporte, si l'on ne s'en tient qu'à cela, au moyen de la parabole suivante :

C'est l'histoire de Rivka et Sarah, deux sœurs aux destins opposés.

Rivka épousa un homme riche, elle connaît les voyages, les hôtels, les bijoux et mène une vie de grand standing. Sarah quant à elle, épousa un homme de condition modeste, ils bouclent tout juste les fins de mois, le mobilier est le même depuis le début du mariage, ses vêtements sont un peu démodés, etc.

Après quelques années, Rivka et Sarah se rencontrent.

Rivka demande à sa sœur : « Puis-je te poser une question ? Comment peux-tu être aussi heureuse en vivant tellement à l'étroit ? »

Sarah lui répondit par la question inverse : « Pourquoi es-tu aussi triste malgré ton train de vie de princesse ? » **suite p3**



## Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

**L**a question est un peu incongrue, car dans le monde des Yéchivot d'une manière générale on n'interroge pas sur le pourquoi de la Mitsva, mais sur le comment! Cependant, comme on trouve déjà des Richonims qui se sont posé la même question, alors nous aussi allons essayer avec l'aide de D. de vous apporter quelques éclaircissements.

### Une première explication du Ari Zal.

Il dit à partir de la Guémara Souka page4 que la cabane sainte sera cachère si elle comporte au moins deux pans /Dofanots en forme d'équerre avec un troisième coin. Seulement ce dernier pan de la Souka peut se suffire d'un seul Téfa'h c'est à dire d'une largeur de 10 cm sur toute la hauteur qui devra se tenir à un peu moins de 30 cm du 2<sup>e</sup> coin. Le Ari enseigne que cela ressemble à un homme qui vient enlacer son ami avec son bras. Et on sait tous, que le bras comporte deux parties - bras et avant-bras - et la main! De la même manière la Souka représente le 'bras' d'Hachem - si on peut dire - avec sa main qui enlace chacun qui pénètre dans la Souka! D'après cette magnifique explication on comprendra que la fête de Soukot suive immédiatement les jours de grande Téchouva du début de ce mois.

Après avoir obtenu son pardon : nous sommes reçus à bras ouverts par la Chekhina !



## POURQUOI LA FETE DE SOUKKOT SUIT-ELLE YOM KIPPOUR ?

Une **seconde explication** est donnée par le Gaon de Vilna, connu aussi sous le nom du « Gra ». Il enseigne son 'Hidouch d'après la Halakha qui stipule que la Soukka est construite en souvenir des Nuées de Gloire qui entouraient le camp d'Israël dans le désert afin de le protéger de la chaleur torride, des bêtes sauvages et des ennemis et de diriger le Peuple Juif dans le désert! Le Gra explique qu'au moment de la faute du veau d'or les nuées se sont retirées le 17 Tamouz et ne sont réapparues que bien plus tard lors du Pardon du 10 Tichri. C'est à dire que le lendemain de Kippour, Moché commence à demander la contribution du Peuple pour construire le Tabernacle, et d'après le calcul du Gaon c'est le 15 Tichri que les offrandes sont collectées. C'est précisément à ce moment que sont revenues les nuées de gloire sur le campement! D'après cette explication, la Soukka est construite en souvenir du PARDON de la faute du veau d'or et du début de l'édification du Sanctuaire. Nécessairement on devra donc faire Soukkot après Yom Kippour, le 15 Tichri!

Enfin une **troisième explication** à partir du Midrach qui enseigne que si le Clall Israel avait reçu la peine de l'exil à Roch Hashana et Kippour, alors pour prévenir ce terrible décret, les Bnè Israel DEVANTENT la punition et sortent de leurs maisons une semaine pour accomplir le décret d'Hachem!! Ainsi il n'y aura PLUS besoin de les punir l'année à venir! En cela encore la fête est liée avec le jugement de Rosh Hashana et Yom Kippour!!

Rav David Gold ☎ 00 972.55.677.87.47



# LA SOUKA PAR LE MERITE DE LA BRIT MILA

**D**ans la Torah, (Beréchit 18, 1), il est écrit : « *Hachem lui apparut dans les plaines de Mamré, et il était assis à l'entrée de la tente, par la chaleur du jour.* »

Rachi nous explique qu'Hachem s'est dévoilé à Avraham dans les plaines de Mamré, car Mamré l'avait conseillé à propos de la Brit Mila.

Rachi puise sa source dans le Midrach Tan'houma Parachat Vayéra, dans lequel apparaît le récit suivant :

**Avraham avait trois amis : Anère, Echkol et Mamré.**

Après qu'Hachem ait ordonné à Avraham de se circoncire, ce dernier alla demander conseil à ses trois amis.

Avraham se rendit tout d'abord chez **Anère** et lui expliqua l'ordonnance d'Hachem, puis il lui demanda conseil sur la façon d'agir. Anère lui répondit ainsi : « *Souhaites-tu donc t'handicaper ?* Les proches des rois que tu as tués peuvent surgir à tout moment pour t'assassiner et ton état ne te permettra pas de fuir ! »

Insatisfait du conseil, Avraham se rendit auprès d'**Echkol**. De la même façon, il lui expliqua l'ordonnance d'Hachem et lui demanda conseil sur ce qu'il devait faire. Echkol lui répondit :

*"Tu es déjà âgé, si tu te circoncis, tu perdras beaucoup de sang, tu ne le supporteras pas et tu en mourras."*

Insatisfait là encore de cette réponse, il se rendit enfin auprès de **Mamré**. Celui-ci, très étonné de la demande d'Avraham lui répondit :

« Comment moi, pourrais-je te conseiller à propos d'une telle ordonnance ? Cet ordre vient de Celui qui t'a sauvé de la fournaise ardente. C'est également Lui qui a fait tant de miracles pour toi lors des guerres que tu as menées contre les rois, et dont tu es sorti victorieux. *Tu n'a donc qu'à agir selon Son ordonnance !* »

Hachem dit à Mamré : « Tu lui as donné le conseil de se circoncire, ainsi Je me dévoilerai à lui dans ton territoire. »

Sur ces mots du Midrach, les Daat Zkenim posent la question suivante : « *Comment est-il possible qu'un homme tel qu'Avraham, qui par la force de sa Emouna et de son Bita'hon avait pu se mesurer et surmonter toutes les épreuves qu'Hachem lui avait envoyées, demande conseil à des amis pour l'accomplissement de la Mitsva de Brit Mila, alors qu'il en avait reçu l'ordre Divin ?* »

Par ailleurs, comment Anère et Echkol ont-ils pu répondre de la sorte, alors qu'ils avaient aussi été témoins des miracles qu'Hachem avait accomplis pour Avraham ? Comment pouvaient-ils s'inquiéter pour la sécurité ou la santé d'Avraham si celui-ci exécutait l'ordre Divin ?

Le 'Hatam Sofer écrit dans ses Drachot (Chabbat Chouva 29a). Pourquoi la fête de Soukot, qui a été instaurée en souvenir des Nuées de Gloire, se déroule-t-elle en Tichri, alors que les Nuées de Gloire étaient présentes toute l'année dans le désert, et cela pendant les quarante ans que les Bnei Israël s'y trouvèrent ?

Pourquoi par ailleurs, ne pas fêter le souvenir du puits de Myriam et de la Manne, qui étaient eux aussi des miracles dévoilés ? Pourquoi ne rappeler que le souvenir des Nuées de Gloire ?



La joie de la fête de Soukot tient son origine dans le pardon accordé par Hachem aux Bnei Israël à l'issue de Yom Kippour.

La preuve que les Bnei Israël ont été pardonnés de la faute du Veau d'or est le retour des Nuées de Gloire dans leur camp.

En effet, lors de la faute du Veau d'Or, les Nuées de Gloire avaient disparu du camp d'Israël. Mais après Yom Kippour, les Bnei Israël furent pardonnés. Moché descendit le lendemain du mont Sinaï et demanda aux Bnei Israël d'apporter des offrandes d'or, de cuivre... Ces offrandes, qui seront utilisées pour la construction du Michkan, serviront d'expiation à la faute du Veau d'Or. Tout le peuple s'agitait pendant quatre jours, afin d'apporter ce qu'il avait de plus cher. **C'est alors que les Nuées de Gloire réapparurent. Une grande joie réigna ce jour-là dans le camp d'Israël, car ce fut le signe que leur faute avait été expiée.**

C'est donc le 15 Tichri que les Nuées de Gloire se réinstallèrent dans le camp et que les Bnei Israël retournèrent dans leurs Soukot.

Il est écrit dans les Pirkei de Rabbi Eliezer qu'**Avraham fut circoncis le jour de Yom Kippour**. En effet, chaque année, **Hakadoche Baroukh Hou voit le sang de la Mila d'Avraham Avinou et pardonne les fautes de ses enfants lors de Kippour**.

Le pardon qu'Hachem nous accorde le **jour de Kippour pour la faute du Veau d'Or**, revient donc entièrement au mérite du **sang de la Mila d'Avraham Avinou** ! Un pardon qui occasionna, ne l'oublions pas, le retour des Nuées de Gloire, autrement dit de la Souka, dans la joie la plus intense !

Revenons maintenant à notre première question : **comment Avraham a-t-il pu demander conseil à ses amis au sujet de la Brit Mila ?** La vraie question d'Avraham n'était pas de savoir s'il devait ou non faire la Mila, il ne remettait absolument pas en cause l'ordre d'Hachem, il voulait en fait obtenir un conseil sur le moment le plus adapté pour l'accomplir.

Avraham Avinou ne savait pas s'il devait accomplir la mitsva de la Brit Mila le jour de Kippour, jour difficile à cause du jeûne qui l'affaiblirait, ou le lendemain, jour plus propice, afin d'être moins exposé au danger.

C'est sur ce point précis qu'Anère et Echkol ont répondu. Selon eux, il valait mieux reporter l'accomplissement de cette mitsva au lendemain afin de diminuer les risques.

Mamré, quant à lui, grâce au conseil plein de Emouna et de Bita'hon qu'il lui donna, eut le mérite de voir son nom sanctifié et ses plaines choisies pour le dévoilement d'Hachem à Avraham.

Avraham écouta le bon conseil. **C'est donc à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, le jour de Kippour, jour de jeûne et de Téfila, qu'il accomplit lui-même sa Mila !**

C'est en l'honneur de ce dévouement sans limites que chaque année, de génération en génération, nos fautes sont pardonnées ; **ce sont grâce à ces gouttes de sang que la faute du Veau d'Or a pu être expiée et que les Nuées de Gloire sont revenues dans le camp des Bnei Israël.**

Extrait de l'ouvrage « **OUSHPIZINE** » du Rav Mordekhai Bismuth disponible en téléchargement libre sur notre site ovdhm.com

## OUSHPIZINE

Une invitation à la Kédoucha



couverture souple  
224 pages

**Un ouvrage essentiel qui vous guidera tout au long de Soukot.**

**Des récits, des Midrachim, des anecdotes qui accompagneront vos repas de fête.**

**Mais aussi tous les Kidouch, les chants et les Téfilot de Soukot**



Ashdod-Ashkélon : 058.757.26.26 | Tel-aviv : 054.841.88.37 | Bnei Brak-Raanana : 054.841.88.36 | Natanya : 052.262.88.35

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Pour l'élévation de l'âme de Julie razla bat Élise



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Shlomo Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde bracha vé hatslaka

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna Qu'Hachem leur accorde bracha vé hatslaka

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Nihaft que Tu réalisés chaque jour envers Ton peuple

Pour l'élévation de l'âme de Denise Dins CHCHIHE bat Dina

Pour l'élévation de l'âme de Albert Avraham CHCHIHE ben Julie





Alors Rivka lui expliqua : il est vrai qu'elle avait déjà fait deux fois le tour du monde, qu'elle ne manquait de rien, ni de vêtements, ni de bijoux... mais son mari ne la considérait pas comme sa femme. Il ne lui demandait jamais conseil, ne la consultait pour rien, elle se sentait aussi importante que la belle bibliothèque qui trônait dans leur salon.

Et Sarah à son tour lui décrivit sa vie. Il est vrai que son mobilier n'avait jamais changé, que ses vêtements n'étaient pas renouvelés souvent... mais son mari la considérait vraiment comme sa femme, il s'inquiétait de sa santé, sa vie, c'était leur vie, son avis était primordial...

C'était cette considération qui rendait Sarah heureuse, tandis que c'était l'absence de considération qui rendait Rivka malheureuse.

Le 'Hafets 'Haïm nous explique ensuite que la Torah est notre « Échet 'Hayil », cependant il y a deux types de comportements que l'on peut adopter à son égard : la considérer et la consulter, ou bien s'en tenir à l'orner de Rimonim et de beaux tissus.

Ne soyons pas comme le « Mr Rivka », pour qui sa femme n'est qu'une accompagnatrice, mais avec qui, il ne vit pas.

On peut acheter, décorer, honorer la Torah, mais il ne faut pas s'arrêter là. On doit consulter la Torah, la craindre, la respecter, l'écouter, vivre avec Elle et pour Elle. C'est là, la véritable considération.

En cassant les Tables de la Loi après la faute du veau d'or, Moché nous a enseigné que la Torah n'était pas juste faite pour rester dans les Arone Hakodech. On ne peut pas vivre avec le veau (exclure la Torah) et posséder la Torah (dans une boîte).

## FINIR PAR COMPRENDRE (suite)

Si on ne pratique pas la Torah, il n'y a pas de Torah, on ne peut pas se dire respecter et aimer la Torah en dansant avec elle ou l'ornant de jolies décos, et d'un autre côté ne pas écouter ses Lois. Ce serait lui faire un affront, se moquer d'Elle !

Moché, devant leur comportement irrespectueux, a dû briser les Tables de la Loi parce qu'elles n'étaient plus daucune utilité. Nous devons comprendre que la Torah nous a été donnée afin d'être respectée et pratiquée.

Si, après la lecture de 54 parachites retracant l'histoire de nos Patriarches, la sortie d'Egypte, le don de la Torah... nous n'avions toujours pas compris le message, la Torah en guise de conclusion, nous dit les choses sans équivoque, en mentionnant pour conclure l'événement majeur des Tables de la Loi brisées.

Avant d'entreprendre nos achats pour Sim'hah Torah, rappelons-nous que le but principal du don de la Torah est de l'étudier en vue de l'appliquer.

Même si l'un n'empêche pas l'autre, le plus grand bonheur pour une femme, n'est pas tant les cadeaux et leurs valeurs, que l'intention qui a motivé leur achat, l'attention et l'effort qui l'ont accompagné.

Jusqu'à quand un 'Hatan est-il considéré comme 'Hatan ? Tant qu'il considère sa Cala comme une reine. Notre peuple est marié à la belle Torah, traitons-la comme il se doit, avec tous les égards qu'elle mérite, et nous serons souverains parmi les peuples.

Rav Mordékhai Bismuth  
mb0548418836@gmail.com



### Au puits de la Paracha

Hagaon Harav Elimélek Biderman

**L**a Torah nous ordonne (Vaykra 23, 42-43) : « Vous résiderez dans des Soucot durant sept jours, tout indigène en Israël demeurera sous une Souca afin que vos générations sachent que j'ai fait demeurer les enfants d'Israël dans des Soucot, lorsque je vous ai fait sortir d'Egypte, Moi Hachem votre D. »

Parmi toutes les Mitsvot de la Torah, il s'en trouve certaines dont l'intention n'entraîne pas leur accomplissement tandis que pour d'autres, elle est nécessaire (cf. Choul'han Arou'h Haïm 60 et les commentaires Ad Hoc). Néanmoins, le Ba'h stipule que toutes les opinions s'entendent pour dire qu'au sujet de la Souca l'intention fait partie intégrante de cette Mitsva car le verset lui-même précise à son sujet : « Afin que vos générations sachent. » Et puisque la Torah elle-même a dévoilé la raison de cette Mitsva, nous devons réfléchir à son sens : pourquoi nous donne-t-on de sortir de notre demeure fixe de toute l'année pour résider dans cette habitation précaire en souvenir des Soucot dans lesquelles résidaient les Bnè Israël à leur sortie d'Egypte ?

En fait, nous devons comprendre de cela que le Saint-Béni-Soit-II a créé et conduit le monde entier : de la même manière qu'il désira que les Bnè Israël fussent asservis sous la domination de l'Egypte, Il désira également qu'ils en fussent délivrés, car tout est placé dans Ses mains.

A partir de là, chacun en tirera des conclusions pour sa propre existence : tout ce qui lui arrive est le fruit de la Providence Divine qui œuvre pour son plus grand bien. A chaque instant, il est placé dans les meilleures mains possibles.

Le Rachbam (un des Baalé Hatossefot du Moyen-âge, n.d.t) explique à ce propos que le fait de se souvenir des Soucot dans lesquelles Hachem a fait résider les Bnè Israël dans le désert sans jamais leur attribuer de résidence fixe doit nous conduire à rendre grâce à Celui qui nous a donné de vraies maisons et toute l'abondance dont nous jouissons. Par ce biais, l'homme n'en viendra pas à penser que le mérite lui en revient.

La Guémara (souca 2a) enseigne qu'une Souca haute de plus de vingt couduées (env. 10 mètres, n.d.t) est impropre à l'accomplissement de la Mitsva du



fait que l'homme qui s'y abrite ne se trouve pas à l'ombre du Skakh (le toit précaire de la Souca, n.d.t) mais à l'ombre des murs.

Le Aroukh Laner (à la fin du traité Souca) explique que les murs qui délimitent la Souca font allusion au monde matériel à l'ombre duquel se trouve l'homme ici-bas. Néanmoins, l'homme doté de bon sens lève les yeux vers le Ciel et comprend ainsi que le Skakh qui représente la Providence Divine constitue le point déterminant de son existence, c'est Elle qui le dirige constamment. Il a confiance dans son Créateur car il sait que c'est Lui qui pourvoit à tous ses besoins à chaque instant. L'essentiel de la Mitsva de la Souca consiste à rappeler à l'homme la présence de la Nuée Divine qui l'enveloppe.

C'est la raison pour laquelle un Skakh placé au-dessus de vingt couduées et que l'homme s'abrite à l'ombre des murs et non à celle du Skakh, il évoque alors celui qui place sa confiance dans les contingences matérielles. Une telle conduite est donc disqualifiée car elle n'est pas agréée par Hachem.

La Mitsva de la Souca, écrit le Sefat Emet (5645), relève directement de la confiance en Hachem, comme nous l'enseignent nos Sages : « Sors de ta résidence fixe », ne compte pas sur ta richesse ni sur tes biens mais seulement sur Hachem. C'est pourquoi cette fête est qualifiée « d'époque de notre joie », car aucune joie n'égale

celle de celui qui possède une véritable confiance en Hachem, comme cela est développé dans le Hovot Halévavot.

La récitation des Hochaanot (suppliques relatives à la fertilité de la terre et à l'abondance des pluies, n.d.t) a été pour cette raison instituée durant cette fête pour renforcer le juif dans sa foi que la bénédiction de toute l'année ne dépend que de l'aide d'Hachem et l'empêcher de penser qu'il peut compter sur la récolte qu'il vient d'engranger. Ceci est évoqué dans le verset des Téhilim (62, 9) : « Ayez confiance en Lui chaque fois que vous épancherez vos coeurs devant Lui. » Le fait d'épancher son cœur fait allusion au « Nissoukh Ha Maïm » (à l'offrande d'eau qui avait lieu à Soucot à l'époque du Temple, n.d.t). La nature profonde d'un juif est de placer sa confiance en D. à chaque fois qu'il a besoin d'être délivré. C'est pourquoi le Saint-Béni-Soit-II nous place sous les ailes de Sa providence pendant toute cette période, comme il est dit (Téhilim 32, 10) : « Celui qui a confiance en D. est enveloppé de bonté. »

Rav Elimélek Biderman



# Offrez un colis pour les fêtes de Soukot à une famille nécessiteuse en Israël

Eux aussi ont le droit  
de fêter Soukot dans la joie

J'AIDE UNE FAMILLE



Paiement sécurisé en ligne  
[www.ovdhm.com](http://www.ovdhm.com)



## L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

**O**n relate que les disciples du Gaon de Vilna *zatsal* lui demandèrent de leur révéler quelle est la mitsva de la Torah la plus difficile à accomplir.

**Chabbat**, par exemple, n'est pas une mitsva difficile. Bien que les lois concernant le chabbat soient nombreuses, en les accomplissant, elles deviennent une habitude quotidienne. Au contraire, chabbat nous est donné en cadeau, il provient du trésor de L'Eternel: "Ce jour est pour Israël rempli de lumière et de joie". A **Pessa'h**, on peut considérer l'élimination du 'hamets comme une difficulté. Ou bien, on peut considérer comme difficile une des quatre mitsvot permanentes comme aimer et craindre Dieu; et "Dieu se tient en permanence devant moi". Ou bien, l'interdiction de détourner son attention des **Téphilines**. Ou bien, "Aimes ton prochain comme toi-même", "comme toi-même" exactement; sans différences ni tromperie ou mauvaises intentions. "Comme toi-même" véritablement!

Cependant, la réponse du Gaon de Vilna les surprit tous: "*La mitsva la plus difficile à accomplir*", trancha-t-il, "est "Et tu célébreras ta fête dans la joie, tu incarneras la joie"!"

Tous les disciples furent étonnés de cette réponse. D'un côté, il s'agit d'un commandement joyeux, merveilleux. Mais d'un autre côté, ils comprirent que son accomplissement est très difficile. En effet, cette obligation de la **Torah** nous demande d'être joyeux sans interruption huit jours d'affilés, ce qui équivaut environ à deux cent heures, onze mille cinq cent minutes... Les enfants se disputent, l'épouse s'énerve, la belle-mère est en chemin, le loulav n'est pas cachère, les plats ont refroidi, les pneus de la voiture ont crevé, la note d'électricité est arrivée...

Mais il est interdit de s'irriter ou d'être triste. Et ce n'est pas tout, le mari a l'obligation de réjouir son entourage, comme il est écrit: "l'épouse, c'est le mari qui la réjouit" (Kidouchin 34B), ainsi que l'obligation de réjouir les enfants.

La seconde guerre mondiale éclata. Le sang juif fut versé en abondance. Aux Etats-Unis, le nombre de réfugiés de guerre s'intensifia. Malheureusement, leurs proches sont restés dans l'Europe en feu. Le sage **Rabbi Pinhas David Halévi Horowitz**, l'**Admour de Boston zatsal**, est assis à la tête de la table dressée en l'honneur de la fête de Sim'hat Torah. Il réjouit ses invités qui entonnent un chant magnifique. Soudain, un cri de protestation retentit d'un cœur contrit et furieux, le cœur d'un fils apeuré par le destin réservé à ses parents restés en Europe: "Rabbi, en Europe du sang juif est versé et ici on chante?!"

Le chant fut interrompu immédiatement, les invités furent décontenancés par la tournure des événements et se sentirent très embarrassés. En effet, comment ont-ils pu oublier le désastre et ignorer les malheurs qui se sont abattus sur leurs proches?!

Soudain, la voix du rabbi brisa le silence pesant. Il cita par cœur une phrase du Rambam ztsl extraite des lois s'appliquant au loulav et rappela:

lant simhat bayit hachoëva: "*La joie et l'amour que Dieu a ordonné à l'homme de ressentir en accomplissant la mitsva est un grand travail sur soi*".

Après avoir cité cette affirmation, le rabbi demanda: "La joie est-elle un travail, un effort et une peine? Au contraire, ne jaillit-elle pas spontanément comme une mélodie et les jambes se mettent à danser d'elles-mêmes?"

En fait, le Rambam ztsl parle de notre génération. Il pensait aux périodes de malheur et de ténèbre, de tristesse et de dépression. Ainsi, quand

**nos yeux versent des larmes et que nos coeurs sont en peine, quand nos gorges sont serrées et que nous gémissions de douleurs, c'est là que la joie est un effort, un grand travail sur soi.** Les Juifs qui se sont dévoués pour servir Dieu dans toutes les générations, se dévoueront pour le servir également dans la joie! Mes chers amis, chantons pour notre Créateur! **Le mérite de cette mitsva transpercera les ténèbres et protègera nos proches afin de les maintenir en vie.**

Le chant reprit avec force. Un chant de joie et de supplication.

Cette histoire est vérifiable, émouvante et étonnante. Elle incarne la force d'Israël et de sa sainteté, qui est comme toi Israël! Remercions Dieu qui est si bon car nous vivons une époque de bonté et Dieu merci nous n'avons pas à fournir un grand effort pour nous réjouir. Si ce n'est pas un grand travail d'être joyeux, c'est tout de même un "petit effort": surmonter les quelques minutes de morosité et de peine, de mélancolie et de chagrin afin d'accomplir littéralement: "Et tu incarneras la joie". Réjouissons-nous et réjouissons notre

entourage.

Qu'apprenons-nous de cette mitsva? Certains pensent que la Torah exige de nous de n'accomplir que des commandements: fait ceci et ne fait pas cela, si tu payes cette "taxe", on n'exige pas de toi de changer. On ne s'intéresse ni à la personnalité ni aux sentiments. Au contraire, grâce à cette mitsva de se réjouir, nous comprenons que les mitsvot s'adressent également aux sentiments de l'homme et exige de lui une maîtrise totale de soi sur ses émotions. Au point d'interdire une minute de tristesse pendant une semaine entière!

Pour conclure, il faut connaître la règle selon laquelle notre Créateur n'exige jamais de nous d'accomplir des choses qui sont au-delà de nos possibilités et ne se plaint pas de ses créatures. C'est pourquoi les impies pleurent en comprenant qu'ils auraient eu la force de vaincre leur mauvais penchant et acceptent le jugement divin qui incarne la justice véritable. Ainsi, nous avons le potentiel d'accomplir cette mitsva de se réjouir. Il suffit d'essayer et nous réussirons! 'Hag Samea'h

(Extrait de l'ouvrage Mayane HaMoed)

Rav Moché Bénichou



OVDHM Retrouvez-nous sur le [www.OVDHM.com](http://www.OVDHM.com)

MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Torah-Box

## AUTOUR DE LA TABLE DE SHABBATH n° 247 SOUCCOT !



Cette étude est dédiée à la famille Harry SETBON (Saint-Brice) pour une année pleine de réussites, de santé de thora et de mitsvoths

### **Bas les masques...**

Les jours de souccot sont devant nous. La Thora enseigne que c'est une période de joie comme le verset l'énonce :"Et tu te réjouiras dans ces jours..."; il s'agit en particulier des jours de Souccot et de Chmini Hatséret/Simhat Thora. Le Rambam enseigne :" La joie d'un homme dans les Mitsvots et l'amour d'Hachem font partie **d'un grand service**. Tout celui qui s'en empêche est bannissable. Il n'existe de grandeur et d'honneur (pour un homme) que de se réjouir devant Hachem. Comme il est dit :" Et, le Roi David dansa devant Hachem etc..." et le Maguid Michné (commentaire sur le Rambam) nous donne une clef pour comprendre ces paroles :" Un homme sera joyeux dans l'application des Mitsvots car c'est son choix de faire le bien. Il sait que c'est la vérité, de savoir qu'en cela il accomplit le but de sa venue sur terre. Car toutes les autres joies (du monde) sont dépendantes de choses fuites... Mais la joie de la Mitsva et de l'étude de la Thora, c'est la VRAIE joie." Fin de l'extrait. Sur ce sujet, il existe une intéressante Guémara (Chabat 30) qui soulève une contradiction qui apparaît dans les écrits du Roi Salomon. Une fois il est dit (Ecclésiaste/Kohélet 2.2) "Et la joie, à quoi cela sert?..." et dans un autre verset –du même livre- il écrit :" Et j'ai loué la joie !". Donc de deux choses l'une: ou la joie et à proscrire, ou c'est important ! La réponse que le Talmud donne: tout dépendra vers quel but on orientera cette allégresse. Si elle est liée à ce bas-monde (comme la réussite financière, les plaisirs de la table etc...) alors à quoi rime-telle ? Mais, si elle est orientée vers les choses élevées, elle sera louable. On voit donc que pour nos Sages la joie n'est pas LA valeur suprême ! Genre, rechercher à tout prix le sourire aux lèvres, la bonne blague ou encore s'esclaffer au téléphone pour chaque petite boutade... Seulement lorsqu'elle sera orientée vers les choses spirituelles c'est louable ! Et finalement, lorsque l'on porte des masques à longueur de journée (que l'on soit à Bné Brak, Raanana ou -Léhavdil- à Paris...) qui recouvre notre bouche et notre (des fois belle) dentition et que même dans beaucoup de lieux publics on devra même cacher jusqu'à notre petit nez... Donc les blagues, les petits sourires, les clins d'œil seront à proscrire de notre agenda journalier... Peut-être est-ce AUSSI une allusion que nous lance le Ribono Chel Olam –maître du monde- : "**efforce toi d'être moins porté sur la superficialité de la vie mais élève tes pas vers plus de hauteurs...**". Seulement ne dites pas après cette lecture que j'incite mes lecteurs à voir la vie morose... Nenni ! Comme l'écrit le Méiri (sur la guémara Chabath) :"La tristesse obstrue le cœur et empêche l'homme d'accéder à la Sagesse...".

Ne pas jeter déposer dans la gueniza ne pas lire pendant la prière et pendant la sortie de la torah

Mais revenons à la fête de Souccot... La joie exprimée dans les versets est en particulier liée à Souccot car cette fête suit immédiatement Roch Hachana et Kippour. En effet, lors de ces fêtes solennelles, l'homme a fait Téchouva par crainte de la punition. Or, la Guémara enseigne que la Téchouva qui est faite par AMOUR de son Créateur transforme tous les péchés en Mitsvots ! L'explication la plus simple du phénomène c'est que ce sont ces mêmes fautes qui ont amené –en final- l'homme à faire pénitence et à se rapprocher formidablement de Dieu. Donc se réjouir à Souccot est lié au fait de savoir qu'on a reçu un pardon entier de tous nos péchés grâce à l'Amour de Dieu... Formidable !

On finira notre étude par une Hala'ha intéressante sur la Soucca : "Celui qui est dérangé dans l'accomplissement de la Mitsva de la Soucca est dispensé de la pratiquer !" C'est-à-dire que la Thora enjoint chacun (les hommes) à passer sept jours (et en Gola 8 ) sous la cabane sainte. Donc on devra manger et dormir sous la Soucca. Or, il est mentionné que si on est dérangé dans la Soucca, on sera exempt. L'exemple donné est celui de la pluie. Lorsqu'il pleut, les gouttes qui tombent dans notre fragile cabane nous indisposeron et en conséquence, on pourra la quitter pour se réfugier (et continuer son repas) à la maison. Autre possibilité, lorsqu'il fait particulièrement froid (ou chaud) on pourra sortir. Ce que l'on appelle dans le langage Talmudique :" Hamitstaér Patour Min HaSoucca..". C'est une nouveauté propre à la Soucca, car d'une manière générale il n'existe pas d'exemption pour les autres Mitsvots. Par exemple, si la pose des Tephillins provoque des urtiqüères, on ne sera pas pour autant dispenser de les poser. Donc qu'elle est la raison de cette loi inhabituelle ? Je vous propose plusieurs réponses. La première, et la plus connue c'est le verset qui dit ;"Vous résiderez sous la Soucca." Or, les Sages apprennent qu'on résidera sous la Soucca de la même manière que l'on vit dans sa maison. Si –au grand jamais- il existe une fuite d'eau dans le salon à cause des canalisations du voisin de l'étage, notre propriétaire malchanceux sortira au plus vite de son appartement... Pareillement, la Thora enseigne qu'on résidera sous la Soucca dans ces mêmes conditions. (C'est cette même raison qui fait que même si la Thora écrit "7 jours tu résideras sous la Soucca.." on pourra sortir en-dehors de la Soucca pour un besoin quelconque. En effet, à la maison on sort aussi pour faire ses courses et autres occupations...)

Une autre raison a été donnée d'après un grand Rav Hassidique. Il explique que la Mitsva de soucca est en souvenir des nuées de gloire qui entouraient le camp d'Israël dans le désert. Or la Guémara enseigne que ces nuages protégeaient le Clall Israël de

tous dommages (bêtes du désert) et aplanaissaient les montagnes, protégeaient le campement des températures arides etc... Donc on accomplira la Mitsva de la Soucca dans les mêmes conditions que le peuple juif a vécu sous les cabanes dans le désert entouré de ces nuées de Gloires. Forcément celui qui est dérangé sous sa Soucca, ne ressemblera en rien avec la manière dont le peuple a vécu dans désert sous la protection des nuées... Donc il sera dispensé...

### Quand les piqûres d'abeilles deviennent du miel...

Cette semaine, j'ai décidé de faire une petite redite. Je sais que ce n'est pas du tout évident de résider 7 jours sous la Soucca lorsque l'on vit à Paris ou Lyon... Donc cette histoire véridique nous donnera du baume au cœur pour passer de très belles fêtes de Souccot dans la cabane sainte. Cette très belle anecdote véritable s'est déroulée il y a quelques temps en Amérique. Il s'agit d'un juif new-yorkais qui avait fait Téchouva et tenait absolument à célébrer dignement la fête de Souccot. Or dans le quartier où il habitait **il était pratiquement impossible de trouver une seule cabane**, et pour cause, toutes les habitations sont des immeubles à multiples étages sans balcons... Pourtant notre homme n'a pas froid aux yeux et décide de construire sa Soucca au dernier étage de la tour. Or, le propriétaire du dernier étage est un gentil qui n'est pas prêt à ce que son voisin nouvellement porteur de Kippa sur la tête s'installe sur la terrasse de l'immeuble (*comme quoi les problèmes antisémites ne sont pas l'apanage uniquement de la douce France*). Notre homme frappe à la porte de son voisin du dernier étage et lui expose son problème: dans quelques jours c'est la fête des cabanes et il aurait besoin de l'accès à la terrasse pour construire sa Soucca. Le gentil dira qu'il est prêt seulement à condition qu'il lui paye la modique somme de 100\$ par jour! Notre juif ne lâcha pas prise et donnera son accord. Seulement le voisin de la terrasse rajouta une clause bien gênante: "**Je tiens à ce que notre accord se fasse devant avocat!**" Notre homme de la communauté expliqua qu'il n'avait en aucune façon la volonté de s'accaparer les lieux: pas besoin de passer chez un avocat pour dépenser une belle somme (pas moins de 1000/1500\$)! Peine perdu, notre gentil voisin ne voulait pas louer l'endroit s'il n'y avait pas acte juridique concluant que la propriété de la terrasse était pour les 8 jours et pas un en plus!! Cependant notre juif ne réfléchit pas à deux fois: c'est une dépense qui valait le coût afin de passer de belles fêtes! Les deux hommes se retrouvèrent donc le lendemain chez un avocat de la ville et un acte de location se fera en bonne et due forme. Fin du premier round... Le 2<sup>e</sup> sera que dès le lendemain notre juif monta sur la terrasse pour installer sa Soucca. Or il n'était pas à la fin de ses surprises: la terrasse était pleine de saletés et d'immondices... Cela faisait des lustres que personne n'était monté dessus... Notre homme commença à faire un ménage de fond en comble à la javel! Notre homme était bien décidé: l'endroit devait être des plus propres pour accueillir la cabane sainte. Donc il retroussera ses manches et retirera toutes les ordures emmagasinées sur le toit. Au cours de son nettoyage notre homme découvrira un sac derrière un tas de vieilleries. Avant de le jeter aux ordures notre homme eu le réflexe de jeter un coup d'œil. Il découvrit alors un petit sachet fermé. Il ouvrit et découvrit alors une dizaine de magnifiques diamants... Notre homme était ébahit par sa découverte mais il s'est dit qu'elle devait appartenir à quelqu'un. Il fit une déposition au poste de police (comme quoi, il y en a qui soutiennent que les gens de la communauté ne sont pas très regardant des lois du pays...) Après investigation (longtemps après Souccot) on lui dira qu'il n'y a pas de propriétaire (c'était certainement l'objet d'un vol...) donc d'après la loi celui qui a trouvé un objet, en devient le propriétaire! Formidable! Or, c'était **sans compter les**

**soins du voisin de dessous la terrasse** qui vint à la charge revendiquer la propriété des diamants. Cette fois, c'est le voisin qui prendra un avocat pour défendre sa cause auprès des tribunaux de la ville de New York. Le juge fédéral entendit la plaidoirie des parties et chacun exposa son point de vue. Notre Baal Téchouva expliqua que pour les fêtes de Souccot il avait loué la terrasse de son voisin et il avait trouvé les diamants... Le juge demanda à qui appartenait la terrasse, le voisin dira à moi! C'est alors que notre Baal T'échoua dira soit, mais **c'est toi-même qui me l'a loué en bonne et due forme pour les 8 jours de Souccot!**

**La preuve:** l'acte signé par un avocat comme quoi tu loues la terrasse durant les 8 jours. Donc la terrasse m'appartient bien! Le juge inspecta le papier officiel et dira : "cet homme est bien le propriétaire de la terrasse au moment de sa trouvaille, la preuve est là. Donc la trouvaille lui revient en bonne et due forme. C'est à toi le sac de diamants: Rendons à César ce qui appartient à César!!" Fin de la formidable plaidoirie, et de notre histoire véridique!

Cette histoire nous montre que les efforts dans la Mitsva portent leurs fruits... (D'une manière générale le salaire de la Mitsva est pour le monde à venir mais il y a des fois où Hachem donne l'usufruit dans ce monde). D'autre part, on voit que les 800\$ ainsi que des 1000\$ ont été la cause de sa formidable victoire au tribunal fédéral de New York. C'est un autre enseignement de savoir que des fois les petites piqûres de la vie sont les clefs de grandes, très grandes REUSSITES au-delà de toutes les espérances... Et *on finira aussi par l'essentiel c'est que notre homme a passé de superbes fêtes de Souccot au-dessus de la ville mouvementée de New York....*

**Coin Hala'ha:** On fera attention lorsque l'on construit la Soucca d'installer les Dofanots (les murets) de la Soucca avant de placer le toit de la Soucca (et pas le contraire). On fera aussi attention qu'au-dessus du toit de la Soucca ce soit dégagé jusqu'au ciel. Par exemple qu'il n'y ait pas de branches d'arbre, ou encore un balcon ou même le moteur d'un air-conditionné. Si l'élément étranger fait plus que 4 Téphahs (soit près de 32 cm) et dans la condition où il reste une surface de plus de 7 téphah sur 7 (en dehors de la zone qui est ombragée), on pourra faire la Mitsva dans le reste de la Soucca. Cependant, on ne pourra pas résider sous la partie ombragée pour faire la Mitsva. **Rappel: le premier soir de Souccot (et aussi le 2<sup>e</sup> en Gola), il existe une Mitsva de la Thora –pour les hommes- de manger un cazaït (soit une tranche de pain) dans la Soucca.**

**Chabath Chalom et Hag Saméah!** Qu'on ait le mérite de résider dans la sainte Soucca, sous la protection divine lors de ces fêtes. Qu'elle apporte la PAIX , la joie, la santé et la guérison pour toute la communauté!

**David Gold**

Tel : 00972 55 677 87 47 email : 9094412g@gmail.com

Ne pas jeter déposer dans la gueniza ne pas lire pendant la prière et pendant la sortie de la torah

# Apprendre le meilleur du Judaïsme

Souccot  
5781

|70|



## Les quatre espèces se trouvent dans le peuple d'Israël

Pendant la fête de Souccot, nous avons la mitsva de prendre les quatre espèces qui sont : Le Etrog, le Loulav, la Adasse et la Arava (cédrat, branche de palmier, branche de myrte et branche de saule). Comme il est écrit dans notre sainte Torah : «Vous prendrez, le premier jour, du fruit de l'arbre hadar, des branches de palmier, des rameaux de l'arbre aboth et des saules de rivière; et vous vous réjouirez, en présence d'Hachem votre Dieu, pendant sept jours»(Vayikra 23.40).

Nos sages nous enseignent: «Le Etrog qui possède une bonne odeur et un bon goût représente au sein du peuple d'Israël les personnes qui sont remplies de connaissance en Torah et de bonnes actions. La branche de palmier a du goût mais n'a pas d'odeur, elle représente dans le peuple d'Israël les personnes remplies de Torah mais qui ne font pas de bonnes actions. La branche de myrte qui a une bonne odeur mais qui n'a pas de goût représente dans le peuple d'Israël les personnes remplies de bonnes actions mais qui ne possèdent pas de Torah. La branche de saule quant à elle, qui n'a ni odeur, ni goût représente dans le Am Israël les personnes qui ne possèdent ni Torah ni bonnes actions. Akadoch Barouh Ouh nous dit : «Les dissocier, c'est impossible ! Ils forment tous un ensemble permettant à l'un d'expier les fautes de l'autre». C'est pour cela que Moché Rabbénou a averti le peuple d'Israël en disant : «Vous prendrez pour vous».

Ce midrach nous explique que les quatre espèces que nous secouons pendant la fête de Souccot sont une allusion aux quatre niveaux existant dans le peuple juif. Cela commence avec les grands tsadikim qui sont pleins de Torah et de bonnes actions, qui rapprochent leurs frères d'Akadoch Barouh Ouh jusqu'à ceux qui ne possèdent ni Torah ni bonnes actions. Le Etrog représente le juste parfait c'est pour cela qu'il faut être très scrupuleux sur la

propreté du Etrog au niveau des taches ou des bosses qu'il y aurait sur sa peau. Il est recommandé de choisir un Etrog beau et méoudar afin de suggérer que le tsadik doit être parfait dans ses actes, qu'il est interdit de lui trouver même le plus petit défaut et son âme doit être propre de tout

encore bien loin de la complétude. Il y a dans cette catégorie un manque car certaines personnes ont de la Torah mais pas de bonnes actions et d'autres ont des bonnes actions mais pas de Torah ce qui crée un déséquilibre spirituel.

Nos sages nous disent que les Bné Israël qui ont des bonnes actions mais pas de Torah sont plus grands que ceux qui ont de la Torah et pas de bons actes car comme il est écrit dans Yébamot (109.2) : «Celui qui dit qu'il détient de la Torah mais pas d'agissements n'a même pas de Torah. Il n'en a pas et ne recevra pas de salaire pour son étude». Celui qui agit pour son prochain en donnant de la tsdaka, en donnant de sa personne, en soutenant

les étudiants en Torah, bien qu'il soit vide d'étude de Torah, nos sages disent : «Dans le futur Hachem fera de l'ombre à ceux qui font de bonnes actions sous les houppotes des érudits en Torah dans le Gan Eden», car celui qui soutient la Torah, son salaire n'est pas moins important que celui qui l'étudie.

La Arava quant à elle renvoie de la sainteté à ceux qui se sont éloignés et qui n'ont aucune des deux valeurs. La Torah les appelle les mécréants (Réchaïms). Mais nos sages ont écrit (Sanhédrine 44.1) : «Israël, même quand il faute, est toujours Israël». Dans le cœur de chaque enfant d'Israël, il y a une étincelle divine sainte et pure qui est reliée avec amour au Créateur du monde. Il faut comprendre que le juif le plus éloigné ne pourra endommager que l'extériorité

de son âme mais l'intériorité de son âme restera toujours rattachée à Hachem et remplie de pureté. C'est pour cela que même les juifs qui sont comparés à la Arava sont importants aux yeux d'Hachem et font partie intégrante du bouquet de Souccot. Hag Saméah.

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Moadim sur Souccot Maamar 4 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



interdit de les représenter dans d'autres affaires que les mitsvot et la sainteté. Par rapport aux affaires courantes, il est obligé de se séparer d'eux et c'est de cette manière qu'il réussira à déverser sur eux une abondance de sainteté. Le Loulav et la Adasse ciblent les personnes moyennes du peuple juif (au niveau spirituel) qui d'un côté ont beaucoup de bon mais d'un autre sont